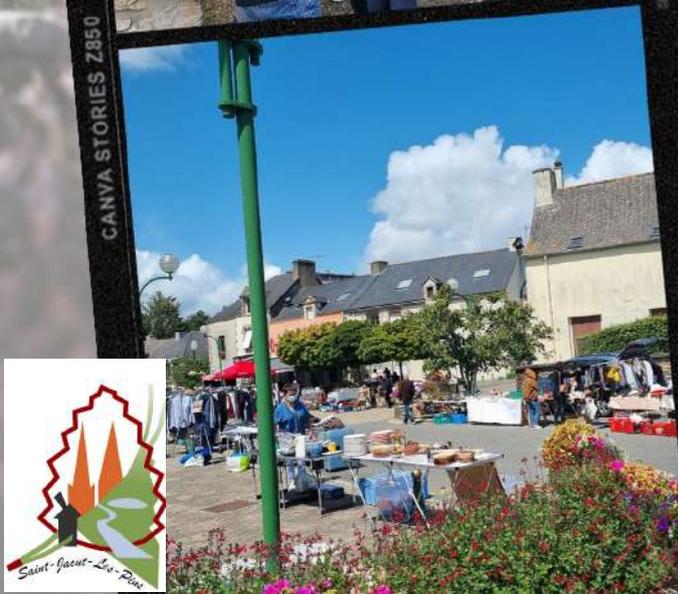


L'ÉCHO DES PINS

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-JACUT-LES-PINS
N°102 - JANVIER 2022





SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	3
CONSEIL EN BREF	4
ÉTAT CIVIL & URBANISME	6 - 7
TARIS COMMUNAUX	8
MISSION LOCALE	9
ENFANCE & JEUNESSE - VIE SCOLAIRE	10
CULTURE	14
INFORMATIONS CCAS	16
ASSOCIATIONS	17
ACTUALITÉS	23
VIE ÉCONOMIQUE	24
INFORMATIONS DIVERSES	27
CALENDRIER DES FÊTES	28

Le Maire et les Adjoints
sont à votre disposition sur rendez-vous

Le Maire – Didier GUILLOTIN

Béatrice STEVANT

1ère Adjointe, accueil, vie sociale et CCAS.

Richard LANGE

2ème Adjoint, voirie et urbanisme.

Alexandra LEBEL-TUAL

3ème Adjointe, enfance, jeunesse et culture.

Sophie GASNIER

4ème Adjointe, développement économique, emploi,
finances, bâtiments, commerces et entreprises.

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Nathalie RICHARD - Vie associative

Sara HÉMERY - Communication

Fabrice GEFFRAY - Développement durable

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Lundi de 13h30 à 17h

Mardi de 13h30 à 17h

Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Jeudi de 13h30 à 17h

Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Samedi de 9h à 12h

1 rue des Moulins

56220 Saint Jacut les Pins

Tel : 02 99 91 28 65

www.st-jacut-les-pins.fr

mairie.stjacutlespins@orange.fr

Urbanisme (sur RDV) et Etat Civil

accueil.mairie.stjacutlespins@orange.fr

Aide sociale

compta.mairie.stjacutlespins@orange.fr

Transports scolaires

transports@redon-agglomeration.bzh

LA POSTE

Du Lundi au Vendredi : de 13h30 à 15h45

Le Samedi : de 9h à 11h45

Levée du courrier à 14h45 - le samedi à 11h45

Tel : 02 99 91 23 00

ACCUEIL DE LOISIRS

Rue du Stade

Tel: 02 23 10 33 80 ou 06 11 84 05 20

enfance@st-jacut-les-pins.fr

p.10

ESPACE JEUNES

www.lafede.fr

02 99 71 99 11

p.11

MÉDIATHÈQUE / LUDOTHÈQUE

ESPACE NUMÉRIQUE

Tel : 02 99 91 38 52

mediatheque@st-jacut-les-pins.fr

www.mediatheque.st-jacut-les-pins.fr

p.14

RESTAURANT SCOLAIRE

Tel : 02 99 91 02 67

restaurant-scolaire@st-jacut-les-pins.fr

Bulletin Municipal de Saint-Jacut-Les-Pins - Janvier 2022.

Ce bulletin est réalisé en interne.

Directeur de publication: Didier GUILLOTIN.

Impression: Rim Imprimerie - Malansac.



LE MOT DU MAIRE

JACUTAISES, JACUTAIS,

Chaque année est marquée par des perspectives et des événements heureux ou malheureux, des douleurs et des bonheurs, ressentis personnellement ou collectivement. Ce mot du maire est l'occasion de vous souhaiter l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer vos vœux en réalités.

Je souhaite, après la morosité de ces 2 dernières années, qu'en ce début d'année 2022, la situation économique s'améliore. Le doute et l'incertitude ne sont pas favorables à la mise en place de projets et n'incitent pas à la créativité. Nous devons tous contribuer à dissiper les brumes de l'horizon. C'est l'espérance qui fait vivre et elle dépend un peu de chacun de nous.

Dans cette période difficile, l'équipe municipale reste positive et continue à mettre en œuvre les projets formulés lors des élections :

LE LOTISSEMENT DES CALLUNES

La viabilisation de la 1ère tranche est terminée et nous allons donc pouvoir mettre à la vente 14 lots. Plusieurs lots sont déjà réservés. Ceci va permettre d'accueillir de nouveaux habitants. Les aménagements de ce lotissement ont un coût ; le conseil municipal a adopté un prix de vente inférieur à celui des communes voisines, nous rendant déficitaires sur cette opération. Le coût pour la 1ère tranche a été évalué à 457 000€, ce qui entrainera à minima un déficit pour la commune de 156 000€.

L'ISSAT

Ce lycée désaffecté, cher aux jacutais, ne sera bientôt qu'un mauvais souvenir. Depuis le début de notre mandat nous avons rencontré à plusieurs reprises les responsables de l'ISSAT ainsi que les membres de l'association du même nom. Nous avons pu renouer de bonnes relations qui nous ont permis d'aboutir à une solution des plus heureuses pour la commune. Nous avons depuis plusieurs mois consulté des partenaires publics afin de nous aider dans notre démarche de rachat de ce terrain de 9000 m². C'est avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) que nous avons signé une convention qui va leur permettre d'acheter à l'ISSAT le terrain et les bâtiments actuels qui seront démolis et désamiantés. Le terrain sera ensuite rétrocédé à la commune.

Le coût de ce projet est conséquent (environ 1 millions d'euros) : il sera supporté en partie par une minoration de 50% accordé par l'EPFB et par l'ISSAT à hauteur de 30 à 40% du coût. Le reste sera à la charge de la commune. Les échanges fructueux que nous avons eu avec l'ISSAT nous ont permis d'aboutir à ce compromis. Je tiens à remercier particulièrement M. Nicolas JEHANNO et son équipe ainsi que le conseil d'administration de l'ISSAT sans lesquels la commune n'aurait pu supporter le coût de cette déconstruction.

Il s'agira ensuite de définir le projet de reconstruction que nous souhaitons engager. Nous vous inviterons à participer à cette réflexion dans le cadre de réunions publiques.

LA RÉNOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Pour ce projet de réhabilitation énergétique le dossier a été déposé afin d'obtenir des subventions de l'état, de la région, et de Redon Agglomération. La mise en œuvre se fera lorsque nous aurons obtenus ces subventions.

AUTRES PROJETS EN COURS OU À L'ÉTUDE

- La réfection des routes touristiques de la Vallée et de la butte des 5 moulins.
- L'installation d'une aire de jeu pour les plus jeunes à proximité du city-park.
- La création d'une aire de camping-car.
- La rénovation de la chapelle Saint Barnabé.

Concernant l'installation du **PÔLE DE SANTÉ ANGÉLIQUE LESOURD**, certains auraient souhaité que la municipalité s'engage. Je souhaite tout de même préciser que ce projet, auquel la Congrégation des Sœurs du Sacré Cœur de Jésus et le Pôle Saint Hélier ont associé la commune depuis la fin de l'année 2020, est un projet privé. Nous les remercions pour sa mise en œuvre, structurante pour la commune. Nous saurons être prêts à leur apporter notre aide, notamment par la mise en place de panneaux signalant le centre de santé Angélique Lesourd.

Je finirai en remerciant l'équipe municipale et tout particulièrement les adjoints et conseillers délégués pour leur participation active tout au long de l'année. Comme en 2020 les employés communaux ont eux aussi dû s'adapter aux contraintes liées à la pandémie et je les remercie de leur dévouement et engagement pour le bon fonctionnement de la vie communale. Les associations et les commerçants ont eux aussi subi les aléas des restrictions imposées pour la protection de tous contre l'épidémie de COVID19 qui évoluent sans cesse et souvent avec des décisions tardives. Je les remercie pour leur abnégation et j'adresse mes encouragements à toutes les personnes qui consacrent du temps à l'animation de notre cité.

**CHERS AMIS,
À TOUTES ET À TOUS,
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2022**

Didier GUILLOTIN

LE CONSEIL EN BREF

RESTAURATION SCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS

Contrat de fourniture des repas en liaison chaude
Après consultation des prestataires, l'offre de Convivio-RCO de Bédée a été retenue (2.45€ / repas). Le contrat est conclu pour un an renouvelable deux fois.

Tarifs des repas

Les tarifs des repas servis dans le cadre du restaurant scolaire ou de l'accueil de loisirs sont :

- Enfant : 3,35 €
- Adulte : 4,80 € (enseignants/personnel communal)

CONVENTION ANCV (AGENCE NATIONALE POUR LES CHÈQUES VACANCES)

Une convention a été signée avec l'ANCV permettant aux personnes utilisant les services de l'accueil de loisirs et du camping de régler par chèques vacances. Ce mode de paiement est possible depuis le mois de novembre.

LOTISSEMENT DES CALLUNES

Choix des entreprises pour les travaux de viabilisation

Accompagnée par le cabinet LEGAVRE, l'analyse des offres a permis la sélection des entreprises qui effectuent les travaux de viabilisation du lotissement.

	Montant HT
Terrassement, Voirie LEMEE LTP	235 535,89 €
Réseau Eaux pluviales, Eaux usées LEMEE LTP	129 219,36 €
Aménagement paysagers DUVAL PAYSAGE	46 022,30 €
TOTAL	410 777,55 €

Prix de vente des terrains

Les terrains du lotissement Les Callunes mesurent de 425m² à 826m². Ils seront vendus pour des prix compris entre 17 425 € et 33 866 €.

Nom et numérotation des rues

Le démarrage des travaux du lotissement a nécessité le choix du nom des rues internes au lotissement.

La rue principale sera dénommée Rue des Callunes, tandis que l'impasse sera dénommée Impasse des Bruyères.

INTÉGRATION DES NOUVEAUX CONSEILLERS

Commissions communales

Suite à la démission de deux conseillers municipaux : Laurence MORGANT et Patrick HERVIEUX ; deux nouveaux conseillers municipaux ont rejoint le conseil : Marie-Thérèse LAURENT et Philippe CADIOT. Ils ont intégré les commissions communales. Ces dernières sont ainsi constituées:

Commissions	Membres
Accueil et vie sociale	RICHARD Nathalie, BLANCHARD Pierre-Jacques, STEVANT Béatrice, CHAIN Laurent, GASNIER Sophie, RADIN Mélinda, LAURENT Marie-Thérèse
Urbanisme et voirie	MOQUET Laure, CHAIN Laurent, HEMERY Sara, ROUSSEAU Hervé, CARPENTIER Olivier, THEAUDIN Mélanie, LANGE Richard, BLANCHARD Pierre-Jacques, GEFFRAY Fabrice, ROYER Christophe
Affaires scolaires et jeunesse	MOQUET Laure, LEBEL-TUAL Alexandra, STEVANT Béatrice, BUZIT Julien, THEAUDIN Mélanie, LANGE Richard, RADIN Mélinda
Vie associative et culturelle	CHAIN Laurent, GASNIER Sophie, HEMERY Sara, LEBEL-TUAL Alexandra, STEVANT Béatrice, BUZIT Julien, ROUSSEAU Hervé, CARPENTIER Olivier, RICHARD Nathalie, GEFFRAY Fabrice, ROYER Christophe, CADIOT Philippe
Finances, entreprises et bâtiments	MOQUET Laure, GASNIER Sophie, STEVANT Béatrice, ROUSSEAU Hervé, CARPENTIER Olivier, LANGE Richard, GEFFRAY Fabrice, LEBEL-TUAL Alexandra, ROYER Christophe

Commission de contrôle des listes électorales

La commission se compose ainsi :

Libellé	Titulaires	Suppléants
Liste majoritaire	ROUSSEAU Hervé	CHAIN Laurent
	RICHARD Nathalie	BUZY Julien
	THEAUDIN Mélanie	MOQUET Laure
Liste minoritaire	ROYER Christophe	CADIOT Philippe
	RADIN Mélinda	LAURENT Marie-Thérèse

Syndicat intercommunal du centre de secours de Rochefort-en-Terre

Les représentants de la collectivité sont :

NOM - Prénom	Observations
THEAUDIN Mélanie	Titulaire
STEVANT Béatrice	Titulaire
RADIN Mélinda	Titulaire
ROYER Christophe	Titulaire

DÉMISSION D'UN ADJOINT

Monsieur Olivier CARPENTIER, 4ème Adjoint, a fait part de sa démission de son poste d'Adjoint pour des motifs « essentiellement familiaux et professionnels ». Il reste conseiller municipal. Le Préfet du Morbihan, en date du 31 août 2021, a accepté cette démission.

Il a été décidé de ne pas remplacer l'adjoint démissionnaire et de passer à 4 adjoints au sein du Conseil Municipal.

Madame Nathalie RICHARD s'est vu attribuer une délégation. Elle est conseillère municipale déléguée en charge de la vie associative.

INVESTISSEMENTS DES SERVICES ENFANCE ET JEUNESSE

Des investissements sont en cours pour les services enfance et jeunesse. Une demande de subvention a été déposée auprès de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) du Morbihan. Les investissements sont prévus à hauteur de 40 605,94 € HT et s'étaleront sur 3 ans. Est attendue une subvention de 12 181,78 € de la part de la CAF 56.

INVESTISSEMENTS DU SOCLE NUMÉRIQUE

Des investissements sont programmés pour le service médiathèque afin de répondre aux besoins des élèves lors des accueils. La collectivité peut bénéficier d'une subvention qui pourrait s'élever à 3 410 € pour un investissement de 5 220 € HT.

CONVENTION CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

Une convention a été signée avec les communes de Saint-Perreux, Saint Vincent sur Oust, Peillac et Les Fougerêts dans le cadre de l'accueil d'une conseillère numérique mutualisée entre ces mêmes communes.

TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BATIES

Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

L'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, est limitée à 90% de la base imposable, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'Etat prévus aux articles L. 301-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation ou de prêts visés à l'article R. 331-63 du même code.

A contrario, les logements financés par des prêts aidés ou assimilés continuent à être exonérés à 100 % pendant deux ans.

LE CONSEIL EN BREF

REFINANCEMENT DE LA DETTE

La collectivité a remboursé de manière anticipée un emprunt de 350 000 € datant de 2013 au taux de 3.65% et dont la dernière échéance était prévue en mars 2028. Un nouvel emprunt de 175 000 € a été contracté au taux de 1.80% pour une durée de 5 ans permettant un remboursement complet en 2026.

PERSONNEL COMMUNAL : EMPLOI AIDÉ

Le contrat aidé signé le 12 avril 2021 est prolongé jusqu'au 11 février 2022. Il est pris en charge par l'état à hauteur de 65% sur une base de 20H hebdomadaire.

REPRISE D'UN LOGEMENT COMMUNAL INNOCCUPÉ

Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à agir au nom de la commune et à engager la procédure à l'encontre d'un locataire, aux fins de reprise d'un logement communal inoccupé.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Une subvention exceptionnelle maximale de 50 000 € a été décidée le 1er octobre 2021 par le conseil départemental pour des investissements en matière de voirie, d'aménagement et de mobilier urbain pour des communes de moins de 10 000 habitants.

Le conseil a validé des travaux de réfection complète de voirie au niveau de deux sites touristiques de la commune, à savoir la butte des 5 Moulins et la Vallée. Le conseil a également validé l'installation d'un espace de jeux (structure, portique nid d'oiseaux et un jeu ressort) pour un montant maximal de 72 500€.

CLASSEMENT DANS LA VOIRIE PUBLIQUE COMMUNALE

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) reçue par la collectivité de la part de l'Etat est calculée pour une partie sur le linéaire de voirie. A ce jour, le linéaire pris en compte est de 46.704 mètres linéaires.

La collectivité a fait appel à la société EDMS afin de mesurer son linéaire de voirie.

Le linéaire réel est de 109.841 mètres linéaires, soit 63.137 mètres linéaires de différence.

Le conseil a validé le nouveau tableau de voirie publique communale et demande la prise en compte de ce nouveau linéaire pour le calcul de la DGF.

A terme, le bénéfice pour la commune devrait s'élever à 65 610 €.

La préfecture a validé la réception de cette délibération, le traitement de celle-ci en 2022 pour un retour financier pour la commune en 2023.

ACHAT/VENTE/ÉCHANGE TERRAIN

Le dernier lot périphérique au lotissement Les Callunes a été réservé. (860m² pour la somme de 23 220 €)

L'achat du terrain de l'emplacement réservé au lieu-dit Le Potenvin va être acté. (41m² pour 1€ symbolique)

Un échange de terrain va avoir lieu au Haut Bézy.

La commune détient des droits indivis sur un terrain Rue Sainte-Anne. Les coindivisaires se sont rapprochés de la commune pour diviser ce bien. Après étude de la demande et des possibilités, les conclusions ont permis d'accéder à leur demande.

ACCUEIL DES NOUVEAUX VENUS

A compter de 2020, les nouveaux arrivants et nouveaux nés seront reçus par la municipalité afin de les accueillir et de leur permettre une bonne intégration. La crise sanitaire a retardé ce temps de

partage qui a eu lieu le 20 novembre 2021.

CHARTRE POUR L'UTILISATION DES DONNÉES DU LOGICIEL ÉCO-CITO

Une chartre a été signée avec REDON Agglomération afin de pouvoir avoir accès aux données du logiciel Eco cito utilisé dans le cadre de la gestion des déchets. Cela permettra aux communes de pouvoir informer ses administrés.

PASSAGE ANTICIPÉ AU RÉFÉRENTIEL M57

La comptabilité de la collectivité est enregistrée selon le référentiel M14. A compter du 1er janvier 2024, il sera obligatoire d'utiliser le référentiel M57. Le Conseiller aux Décideurs Locaux de la trésorerie de Redon a proposé d'accompagner la collectivité dans l'utilisation de cette nouvelle nomenclature de manière anticipée à compter du 1er janvier 2022. Cette proposition a été validée.

PROVISION POUR LA DÉPRÉCIATION DES COMPTES TIERS

Des titres de recettes ont été émis avant le 31/12/2019 mais n'ont pas été réglés. Ces retards de paiement fait porter un risque sur le recouvrement de la créance qui doit se traduire comptablement par la constatation d'une provision pour dépréciation des comptes de tiers afin de donner une image fidèle et sincère du patrimoine et du résultat de la collectivité. Une provision de 1415€ a été constatée cette année et sera réévaluée chaque année.

SUBVENTIONS



Le conseil départemental subventionne les travaux et investissements de la commune.

Ainsi, l'achat de la tondeuse a été subventionné pour 7 025 € et les travaux de voirie pour 7 839,20 €.

D'autres subventions ont été demandées mais ne sont pas encore accordées.



La Caisse d'Allocation Familiale (CAF) du Morbihan nous a attribué une subvention de 1 110€ pour la mise en place du dispositif « Argent de poche » pour cette année 2021.

BIENVENUE



ÉNORA PHILIPPOT
Agent d'accueil



PERRINE BROUART
Conseillère numérique

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Le 03 juillet 2021

GAUTIER Mallory & RÉGENT Gaëlle

Le 18 septembre 2021

FOY Erwan & HOGREL Marina



NAISSANCES

Le 6 août 2021
 Le 27 août 2021
 Le 31 août 2021
 Le 10 septembre 2021
 Le 19 septembre 2021
 Le 2 octobre 2021
 Le 17 octobre 2021
 Le 28 octobre 2021
 Le 31 octobre 2021
 Le 6 novembre 2021
 Le 26 novembre 2021

POUHAUT SEGATO Lilarose
COUÉ Milo
LE GRUYER Këlya
BLIEK Yüna
HEGO Mattia
LE BARS Louka
GOULENE FARFAN Eluney
BOUESNARD Livio
LECLAIRE Alba
CHEVALIER Ninon
Noëlie VUILLEMIN



DÉCÈS

COMMUNAUTÉE DES SOEURS

Le 28 juin 2021 **TRUFLEY** Amélie
 Le 13 septembre 2021 **FRIGUEL** Marie
 Le 14 octobre 2021 **LE GALL** Aline

MAISON DE RETRAITE

Le 30 juin 2021 **DANIEL** Agnès, veuve **MAHE**
 Le 09 juillet 2021 **BELSOEUR** Maria, veuve **PARIS**
 Le 04 sept. 2021 **LAUNAY** Lucie, veuve **Marsac**
 Le 09 octobre 2021 **FONTENEAU** Evelina, veuve **GIRAUD**
 Le 16 octobre 2021 **LECOINTRE** Jean

PERSONNES DOMICILIÉES À SAINT JACUT LES PINS

Le 08 juin 2021 **BOUCARD** Arlette, veuve **BERTHIER**
 Le 11 juin 2021 **PIEDFROID** Gérard
 Le 12 juin 2021 **BERNIER** Chantal
 Le 29 juin 2021 **BÉGUEC** Alain
 Le 05 sept. 2021 **JOUNEAU** Madeleine, veuve **HALLIER**

Un grand MERCI aux bénévoles qui assurent l'organisation des obsèques et l'animation de la cérémonie.

Ce service est apprécié et remarqué par les personnes venant de l'extérieur. Vous pouvez joindre le Père GAUTIER au Presbytère de PEILLAC: 02 99 91 24 10



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'agence Caf Interdépartementale de Redon vous accueille et vous accompagne dans vos démarches ?

INFORMATIONS UTILES

Notre équipe pluridisciplinaire vous reçoit avec ou sans rendez-vous

2 rue de Rennes - 35600 REDON

Retrouvez nos jours et horaires d'ouverture sur le site Caf.fr

QUESTIONS, PRISE DE RDV ? CONTACTEZ-NOUS...

Sur Internet www.caf.fr | Par téléphone 3230 Service gratuit + prix appel

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons, dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

POURQUOI ?

Le recensement citoyen est obligatoire. Cela vous permet :

- 1 d'obtenir une attestation de recensement → Avoir cette attestation est obligatoire pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat...) ou un concours soumis à l'autorité publique en France.
- 2 d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) → Participer à la JDC est obligatoire pour s'inscrire à partir de l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, permis de conduire...) ou un concours soumis à l'autorité publique.
- 3 d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans

COMMENT ?

A la mairie de votre domicile. Pour effectuer cette démarche, vous devrez produire une pièce d'identité et le livret de famille. Une adresse mail et un numéro de téléphone de contact vous seront aussi demandés.

Par internet sur www.service-public.fr, si le recensement en ligne est possible dans votre commune.



Ce parcours est obligatoire pour passer :
 vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
 vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

URBANISME

DÉCLARATION PRÉALABLE

VIRIAMU Marie-Pierre	Pose d'une pergola	29, La Gare
LECLAIRE Didier	Changement des ouvertures	14 Rue du Couedic
LECLAIRE Didier	Abri terrasse	14 Rue du Couedic
PIERRET Gilles	Construction d'extension	5 Rue des Orpins
Immo bâti Bretagne 56-Mr HEMERY Gabriel	Construction d'un garage	2, Villeneuve
DA ASCENCAO MARTINS François	Charpente et couverture ardoise sur extension	10 Domaine de Villeneuve
CAMBON de LAVALETTE Mireille	Bardage sur maison enduite	2 Les Eclapas
LEMOINE Michel	Clôture	1 La Grée
THELB Morgane	Clôture	30 Rue Angélique Lesourd
THELB Morgane	Enlèvement pignon amiante	30 Rue Angélique Lesourd
CAMBON de LAVALETTE Mireille	Pose 4 fenêtre de toit maison ancienne + couverture	2 maisons 2 les Eclapas
BROHAN Bruno	Joint sur façade en pierre	28 La Lardrie
VERON Claudine	Enduit sur façades	28 bis La Lardrie
GAUDIN Alain	Prolongement du balcon pour faire une terrasse	12 Rue des Genêts
FAYOL Pierre	Changement fenêtres et portes	4 Trémoureux
SCI HEDAS - Mr MEHAT Hervé	Cloture	3 Le Couedic
Mr HEGO Kévin	Changement d'affectation du cabinet médical en habitation	21 Rue des moulins
SAS ALLIANCE FRANCAISE DE L'ENERGIE - Mr SELLAM Yoann	Isolation par l'extérieur et enduit	11 Le Bois Guy
DREAN Thierry	Division parcellaire	Tremoureux
EHPAD	clôture et grillage pour moutons	5 rue Angélique Lesourd
DUGAST Loic	réfection toiture, création et changement d'ouvertures	3, Rue de l'Abbe Monnier
NAEL Stéphane	Clôture	22, rue Angélique Lesourd
MENAGER Laure	Clôture	14 rue des Moulins
SCI Immobate Bretagne	Clôture	2, Villeneuve
PIVAULT Alain	Fermeture d'un préau	17, Bodnaga
HEMERY Gabriel	Clôture et mur en parpaing	8 Impasse du Courtil Moret
DUGUÉ Patrick	Changement ouverture	15 La Barre
BIJOT Annick	Terrasse	2 La Grée ST Barnabé
SCI HEDAS - Mr MEHAT	Bardage	3 le Couedic
PARISSE Ludivine	portail et enduit muret	4 rue des Saulniers
BRANDJONC Jacqueline	Division parcellaire	Les Grandes Bandes
GASNIER Denis et Sophie	Changement d'une porte	6 Le Val
Mairie de St Jacut Les Pins	Division foncière	Rue des Landes de Lanvaux
BERGER Patrice	Construction garage	8 rue du Couedic

PERMIS DE CONSTRUIRE

OLLIVIER Baptiste et Rose-Marie Commune de St Jacut les Pins	Construction d'une maison individuelle Construction d'un lotissement	30 Rue de la Prée Rue des Pins/Rue des Landes de Lanvaux
ERMENIER Christelle BOIS GUY ENERGIE - Mr Michel LAUNAY	Construction d'une maison individuelle Construction bâtiment monopente avec panneaux bureau	Rue des Landes de Lanvaux Rue des Landes de Lanvaux photovoltaïques et partie ZA du Bois Guy
SCI T4F - Mme THEAUDIN Mélanie DAVENEL Philippe	Construction d'une maison individuelle Construction d'un appentis et remplacement d'un fenêtre	Rue des Landes de Lanvaux 11 La Marre
CADOUX Philippe	Veranda	26 Rue des Moulins
DEFOSSE Claudette et Jean-Claude	Construction d'une maison individuelle	Rue des Pins
DUFRAICHE Christophe et Céline	Construction d'une maison individuelle	7, Rue Angélique Lesourd
SCI le 49	Tiny house	49, Tressel
DIQUERO Pierre	Construction d'une maison individuelle	Brandicouet

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UNE MAISON ET UN OU PLUSIEURS ARBRES SE TROUVENT SUR VOTRE TERRAIN ?

Vous ne le savez peut-être pas mais, en tant que propriétaire, vous avez des obligations concernant l'élagage de vos arbres.

Quelles sont les obligations du propriétaire en matière d'élagage ?

Même s'il est de bon sens d'élaguer un arbre qui empiète sur le voisinage, il est aussi important de rappeler vos obligations en la matière selon la situation.

L'arbre dépasse de votre propriété jusqu'à celle de mon voisin ?

La loi sur le sujet est claire : en tant que propriétaire, vous êtes tenus de faire élaguer tout arbre qui dépasse

sur la propriété d'autrui. Votre voisin peut d'ailleurs vous y contraindre et l'article 673 du Code civil lui donne raison : « celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper ».

Seules quelques branches dépassent sur le terrain de mon voisin ?

La loi stipule également que « si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur son héritage, [le voisin] a le droit de les couper lui-même à la limite de la limite séparative ». En d'autres termes, les empiètements au sol ou les petites branches qui vont sur la propriété de votre voisin et qui ne requièrent pas un élagage peuvent être coupés par votre voisin.

TARIFS COMMUNAUX

LOCATIONS DE SALLE	PERSONNES RÉSIDENTES	PERSONNES EXTÉRIEURES	CHAUFFAGE Du 15/10 au 15/04	CAUTION	CAUTION MÉNAGE
SALLE POLYVALENTE - Capacité assis (repas) : 120 personnes / debout : 180 personnes					
1 jour du lundi au vendredi					
Demi-salle	90.00 €	120.00 €	20.00 € par jour	400.00 €	200.00 €
Salle complète	180.00 €	220.00 €			
Cuisine	50.00 €	65.00 €			
Week-end					
Demi-salle	120.00 €	160.00 €			
Salle complète	230.00 €	300.00 €			
Cuisine	70.00 €	90.00 €			
ANCIENNE MAIRIE - Capacité assis (repas) : 70 personnes					
1 jour du lundi au vendredi	90.00 €	115.00 €	17.00 € par jour	300.00 €	150.00 €
Week-end	115.00 €	150.00 €			
LA VALLÉE - Capacité assis (repas) : 60 personnes					
1 jour du lundi au vendredi	60.00 €	80.00 €		200.00 €	100.00 €
Week-end	80.00 €	110.00 €			
RESTAURANT SCOLAIRE					
Samedi (uniquement vacances scolaires)	150.00 €		25.00 € du jour	400.00 €	200.00 €
SALLE ASSOCIATIVE RUE SAINTE ANNE					
1 jour	40.00 €	50.00 €		100.00 €	50.00 €
MATÉRIEL SI LOCATION DE SALLE					
Location de vaisselle	28.00 €				
Location verres	7.00 €				
Perte ou casse	1.00 €				

LE CLUB DE L'AMITIÉ vous propose des chapiteaux en location : s'adresser à Madeleine ROUXEL au 02 99 71 96 31
Le prêt de vaisselle est également possible.

L'OGEC vous propose des tables et bancs en location : s'adresser à Mohand LAMRAOUI au 06 64 74 64 35

RESTAURANT SCOLAIRE	Le repas enfant	3.35 €
	Le repas adulte	4.80 €
LUDOTHEQUE	Abonnement annuel famille	10.00 €
	Abonnement annuel structures et associations	15.00 €
CAMPING MUNICIPAL (tarif/jour)	Adulte	3.00 €
	Enfant de moins de 7 ans	1.50 €
	Emplacement	2.50 €
	Branchement électrique	3.50 €
	Garage mort	3.50 €
	Voiture	1.50 €
	Deux roues motorisés	1.20 €
	Taxe de séjour	votée par Redon agglomération
ENTRETIEN DES TERRAINS	Montant horaire avec machines	80.00 €
RÉPARATIONS - LOCATIONS COMMUNALES	Montant horaire main d'oeuvre	35.00 €
DESTRUCTION DE NIDS DE FRELONS ASIATIQUES	Par intervention, dans la limite d'une heure	35.00 €
CIMETIERE	Concession 30 ans 2m ²	190.00 €
	Concession 30 ans 4m ²	380.00 €
	Tombe avec caveau 2 places	1 135.00 €
COLOMBARIUM	Concession 15 ans	500.00 €
	Concession 30 ans	1 000.00 €
VENTE DE BOIS - Le m ³ - Stère	Chêne, châtaignier	20.00 €
	Bois divers	13.00 €
	Bois stocké aux services techniques	30.00 €

8

Remarque : dans certains cas particuliers, un tarif différent pourra être envisagé (en contrepartie de travaux d'entretien d'un site par exemple).

MISSION LOCALE

LA MISSION LOCALE : L'ACCOMPAGNEMENT DES 16-25 ANS



La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches. Elle intervient dans des domaines aussi variés que la recherche d'emploi, l'accès à une formation, la découverte de métiers. Elle peut aussi vous apporter une aide dans vos démarches de santé, de logement, de déplacement. Vous pouvez aussi y trouver un soutien financier pour vos projets. C'est également un bon moyen de rencontrer d'autres jeunes comme vous au travers notamment des différentes actions qu'elle propose (culture, loisirs, sports) ainsi que celles de ses partenaires.



Chaque conseiller intervient sur un territoire et est disponible pour vous. Pour la commune de Saint Jacut les Pins, Isabelle GUYON DURAND est joignable à la Mission locale de Redon au 02.99.72.19.50.

Jeunes 16-25 ans



LA GARANTIE JEUNES

Depuis 2015, début de l'expérimentation Garantie Jeunes, ce sont 846 jeunes qui ont bénéficié du parcours d'accompagnement renforcé. Cette année ce sont déjà 130 jeunes qui sont entrés en Garantie Jeunes.

Regagner en confiance, se mobiliser pleinement sur son avenir pour accéder à l'emploi, à l'alternance, à une formation, voilà les priorités de cet accompagnement intensif de 12 mois (collectif et individuel).

En contrepartie des démarches : une allocation mensuelle de 497 euros.

De plus, aujourd'hui, l'accès à ce parcours est assoupli pour les jeunes exerçant une activité ponctuelle ou à durée très limitée ainsi que pour ceux ayant quelques ressources.

LA SANTÉ À LA MISSION LOCALE

La crise sanitaire a nécessité d'intensifier nos services santé et bien-être auprès des jeunes : - Un médecin généraliste bénévole effectue des permanences à la Mission locale depuis septembre 2020, - Des consultations jeunes consommateurs (CJC) sont proposées, en partenariat avec le pôle addictologie du centre hospitalier Redon-Carentoir.

Une deuxième psychologue est arrivée en avril 2021, afin de renforcer les permanences d'écoute psychologique.

PERMANENCES PROMENEURS DU NET

En partenariat avec les promeneurs du net d'Ille-et-Vilaine, la Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine assure maintenant une présence éducative sur les réseaux sociaux.

Quel que soit le sujet, Murielle est à votre écoute pour vous conseiller, vous soutenir, répondre à vos questions ou préoccupations que vous soyez jeunes ou parents, inscrits ou non à la Mission locale.

Tous les jeudis de 14h à 17h30 sur Facebook : Murielle Mission Locale Redon



Nous sommes au service de l'ensemble des jeunes du territoire !

N'hésitez pas à parler de la Mission locale autour de vous... et suivez-nous sur les réseaux : Facebook, Instagram, Twitter et YouTube.

Pas encore inscrit(e) ? Pour bénéficier de nos services, c'est simple : appelez-nous au 02.99.72.19.50 ou inscrivez-vous sur notre site www.ml-redon.com

MISSION LOCALE du Pays de Redon et de Vilaine HORAIRES D'OUVERTURE : 3 Rue Charles Sillard - CS 60287 - 35602 REDON CEDEX Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Tél : 02 99 72 19 50 - Site : www.ml-redon.com et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

ENFANCE & JEUNESSE

CENTRE DE LOISIRS « LES CO'PINS » DE 3 À 11 ANS

CENTRE DE LOISIRS

"Les Co'Pins"

1 RUE DU STADE

TEL : 02 23 10 33 80

ou 06 11 84 05 20

ENFANCE@ST-JACUT-LES-PINS.FR

WWW.ST-JACUT-LES-PINS.FR

Le Centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans tous les mercredis pendant la période scolaire.

Du lundi au vendredi pendant les petites vacances (sauf congés de Noël) et sur 5 semaines pendant la période estivale.

L'ACCUEIL SE FAIT À LA JOURNÉE DE 9H À 17H OU EN DEMI-JOURNÉE DE 9H À 12H OU 13H30 À 17H. Lors de la demi-journée, il est possible de prendre le repas.

Le Tarif est déterminé en fonction du quotient familial.

LA GARDERIE :

LE MATIN DE 7H30 À 9H

LE SOIR DE 17H À 18H30

INSCRIPTIONS AUPRÈS DE LA DIRECTRICE
CHRISTELLE QUÉMARD
02 23 10 33 80 ou 06 11 84 05 20

PROGRAMMES SUR LE SITE

WWW.ST-JACUT-LES-PINS.FR

Centre de loisirs Les Co'Pins



EN CE DÉBUT D'ANNÉE, je vous propose d'énumérer certaines activités qui ont ponctué l'année 2021. Le centre de loisirs s'adapte régulièrement suivant l'évolution des mesures sanitaires. Le protocole en vigueur est consultable sur le site internet de la commune.

LE CENTRE DE LOISIRS « LES CO'PINS » accueille les enfants tous les mercredis de 9h à 17h avec possibilité de garderie dès 7h30 et jusqu'à 18h30. Tout au long de l'année, nous réalisons des activités variées : bricolages, jeux collectifs et de société selon différents thèmes : les émotions, vive le printemps, le jardin, la mer, Monsieur-Madame, puis les préparations de Noël. Les enfants ont besoin de temps personnels pour discuter, rêver, s'organiser entre eux. C'est pourquoi, la journée est construite selon deux propositions : les activités proposées et les activités libres associées aux temps calmes nécessaires pour se ressourcer.



POUR LES PETITES VACANCES, AINSI QUE POUR L'ÉTÉ, les animateurs se réunissent pour établir un programme selon les souhaits des enfants. L'un de nos objectifs pédagogiques est d'être acteur de ses vacances, à travers la découverte, l'échange et le bien-vivre ensemble pour passer d'agréables moments.

Heureux de nous retrouver cet été, nous avons réalisé nos activités tout en musique "Fiesta Boum Boum". Nous étions tous ravis de nous amuser sans les masques en extérieur. Pour la dernière semaine de juillet, roulades, galipettes et fous rires étaient au rendez-vous ! Le thème du cirque a énormément plu. Les enfants se sont découverts de nouveaux talents.

Plusieurs activités ont été appréciées : sortie à Kingoland, piscine pour les plus grands, journées spéciales vélos dans st jacut, ferme équestre du Petit Manoir à Allaire, cirque des Steys, jeux d'enigmes et défis sportifs.

Dans les mémoires, il y restera le soleil, la musique, la bonne ambiance et les copains.

Nous vous donnons rendez-vous à chaque période de vacances et tous les mercredis au centre de loisirs « Les Co'Pins » de jacut !

POUR LES INSCRIPTIONS AINSI QUE LES ANNULATIONS, il est nécessaire de prévenir 48h avant l'activité ou la journée souhaitée.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Le dispositif « Argent de Poche » offre une possibilité aux adolescents de la commune, âgés de 16 et 17 ans d'effectuer de petits chantiers de proximité, participant à l'amélioration de leur cadre de vie. Accueillis dans différents services municipaux (administration, techniques, médiathèque, restaurant scolaire, accueil de loisirs), les jeunes ont pu accomplir diverses missions : entretien des espaces verts, arrosage, entretien des locaux, inventaire, service des repas et désherbage à la médiathèque. Durant toute la durée de leurs activités, ils ont été encadrés par un membre du personnel communal. En contrepartie de leur investissement et du service rendu, les jeunes ont reçu une indemnité de 15 € par jour dans la limite de 3 heures travaillées par jour.

L'intérêt est de créer des rencontres : celle de nos jeunes avec les responsables de services, leurs usagers, les agents et les élus.

Le dispositif Argent de Poche proposé initialement en juillet et en août, a pu se prolonger durant les vacances d'automne. Dix jeunes jacutais ont répondu présents, avec une parité respectée. Au total, 19 semaines de mission ont été réalisées.

Nous tenons à remercier tous les responsables de nos services et tous les jeunes qui les ont secondés dans leurs missions. Fort de cette première expérience, le dispositif sera renouvelé l'année prochaine.



ENFANCE & JEUNESSE

LA COMMUNE DE ST JACUT-LES-PINS EST PARTENAIRE DU CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL PILOTÉ PAR LA FÉDÉ. A CE TITRE, DÉCOUVREZ CI-DESSOUS LES PROPOSITIONS QUE NOUS ÉLABORONS EN COMMUN :



ANIMATIONS JEUNESSE

L'Espace Jeunes s'adresse aux jeunes de 10 à 17 ans. C'est un lieu de loisirs, de détente et de rencontres mais aussi un espace d'informations, de débats, de projets, etc.

Un projet de rénovation d'une ancienne cabine téléphonique est notamment en cours avec quelques jeunes, afin d'en faire une cabine à livres pour la commune.

En fin d'année 2021, la Mairie a investi dans du nouveau matériel et du mobilier (canapés, poufs, télé, console, jeux, etc.) afin d'améliorer l'accueil des jeunes dans ce lieu et permettre ainsi plus de confort et l'accès à de multiples activités répondant aux envies et attentes de chacun.e.

L'espace jeune sera amené à déménager dans l'espace polyvalent durant les périodes de vacances scolaires.

Une adhésion annuelle de 5€ à La Fédé (organisateur) permet d'accéder à ce lieu, de façon libre, et ce à chaque fois qu'il est ouvert.

Les programmes d'animation des vacances sont consultables sur le site internet www.lafede.fr

RENSEIGNEMENTS
AU CENTRE SOCIAL À ALLAIRE
TEL 02 99 71 99 11
WWW.LAFEDE.FR

ANIMATIONS JEUNESSE

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS ET PLAQUETTES D'INFORMATION SUR LE SITE DE LA FÉDÉ : WWW.LAFEDE.FR.

Si vous souhaitez recevoir chaque mois, l'actualité et les projets du Centre Social Intercommunal, inscrivez-vous à la « newsletter » en adressant votre adresse mail au centre.social@lafede.fr

Pour toutes informations, l'équipe du Centre Social Intercommunal est à votre disposition au 02.99.71.99.11

L'ESPACE JEUNES EST OUVERT
POUR LES 10/17 ANS

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES :
DU LUNDI AU VENDREDI DE 14H À 18H

HORS VACANCES SCOLAIRES :
LE MERCREDI DE 14H À 18H



ANIMATIONS POUR LES ADULTES OU À FAIRE EN FAMILLE

Violaine Bouyer, animatrice familles et adultes, épaulée d'Audrey Menneteau, proposent :

- des ateliers (cuisine, couture, Repair Café, jardinage, etc.) et des sorties (patinoire/bowling, match de basket, Branféré, etc.) tous les mois

- les « RDV Entre (Parents), une parenthèse sans enfants »...A l'initiative de parents et juste pour eux, nous proposons ce rendez-vous pour partager ses expériences et ses questionnements de parents, lors d'une parenthèse sans enfants...

- Le « Point Accueil Écoute Parents » :

Vous vous posez des questions d'ordre éducatif avec vos enfants ? Difficultés de communication en famille, mal-être, perte de confiance en soi, échec scolaire, conduites à risques... Un médiateur de la relation parents/enfants est là pour vous accompagner.

Ces temps d'accueil individuels, sont confidentiels et gratuits.

RDV au 02.99.71.99.11.

ANIMATIONS ADULTES / FAMILLE VACANCES pour TOUS

INSCRIPTIONS/RENSEIGNEMENTS :
VIOLAINE BOUYER
07 82 66 59 14
02 99 71 99 11

violaine.bouyer@lafede.fr
centre.social@lafede.fr



centre social
intercommunal



L'ECOLE SAINT JOSEPH APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE



UNE BELLE RENTRÉE AVEC QUELQUES CHANGEMENTS

Douceur automnale, les enfants ont retrouvé avec joie leur école, leurs copains et leurs encadrants, professeurs et personnels. Le contexte sanitaire s'est assoupli. Depuis octobre, les enfants ont retrouvé avec bonheur l'école sans masque et nous avons plaisir à revoir leurs expressions du visage et notamment leurs sourires !

Grâce aux parents bénévoles, différents travaux ont pu être réalisés cet été, notamment la déconstruction des anciens sanitaires le montage du nouveau but de foot, et divers petits travaux permettant à l'école de se refaire une beauté pour la rentrée. Les travaux de rénovation des anciens sanitaires ont pu être réalisés durant l'été. Les enfants ont donc trouvé des toilettes plus fonctionnelles et plus colorées ! Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier ces bénévoles.

Organisation de l'équipe éducative :

- Magali ROUSSEL en TPS-PS-MS accompagnée de Rachel LE BORGNE (ASEM qui remplace Doriane Sourisseau actuellement en congé maternité)
- Nolwenn JOUVANTE en classe de GS-CP accompagnée d'Isabelle GUILLOTIN (ASEM)
- Eudoxia MOUNIER (directrice) en classe de CE1-CE2 et Soazig BERNIER le mardi sur la journée de décharge de direction.
- Chrystèle DOUET, en classe de CM1-CM2.
- Sans oublier 3 AESH (Pauline, Laura et Elisa) qui soutiennent les élèves qui en ont besoin.

Une nouvelle enseignante a donc intégré l'équipe pédagogique à la rentrée : Soazig BERNIER qui remplace Anne-Marie LE GALLIC partie en retraite.

Associations APEL et OGECE :

Cette rentrée a aussi été l'occasion de changement de présidence au niveau des associations. En effet, c'est à présent Freddy LUCAS qui assure la fonction de Président d'OGECE en prenant la suite de Richard LANGE qui restera membre de l'OGECE. Nous souhaitons la bienvenue à Freddy à ce poste et nous adressons tous nos sincères remerciements à Richard pour les années passées à la présidence. Nous souhaitons également la bienvenue à Rose-Marie OLLIVIER, nouvelle Présidente de l'Association des Parents d'Elèves (APEL)

LE PROJET D'ÉCOLE MET L'ACCENT SUR LA LECTURE.

Plusieurs actions sont mises en place pour renforcer la lecture et permettre aux enfants d'accéder à une culture littéraire. Voici quelques exemples :

- Le « quart d'heure lecture » est proposé aux élèves de l'école tous les vendredis après la pause déjeuner.
- La classe de TPS-PS-MS dispose d'une séance à la médiathèque toutes les semaines et les autres classes tous les 15 jours*. Les élèves empruntent des livres, ont accès aux ordinateurs, profitent de lectures d'albums des mamies lectrices ! En effet, après 18 mois d'arrêt en raison de la crise sanitaire, les lectrices bénévoles de l'association Lire et Faire Lire ont retrouvé le chemin de la bibliothèque. C'est là qu'elles font partager aux plus petits leur amour des livres, merci à elles !
- Séance lecture des plus grands aux plus petits. Depuis le début de l'année scolaire, les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 sont à tour de rôle les lecteurs et ceux de CP et maternelle leur auditoire. Les livres sont sélectionnés par les enseignantes et préparés en amont par les élèves. Les jeunes écoliers apprécient beaucoup ces séances avec leurs aînés, participent activement à la lecture et répondent volontiers aux questions.

*Les séances démarreront après le cycle piscine pour les élèves de CE1-CE2.

LE PROJET CONDUCTEUR POUR CETTE ANNÉE « SAINT-JACUT D'HIER ET D'AUJOURD'HUI »



Pour l'année 2021-2022, le fil rouge de nos activités sera « Saint-Jacut d'hier et d'aujourd'hui ». Vaste programme ! Ce projet est très riche car il permet de mêler différentes disciplines : lecture et littérature, découverte du monde, vocabulaire, musique... Dans le cadre du volet « musique », nous avons la présence de Marie du conservatoire de musique de Redon. Les élèves de la GS au CM2 bénéficient d'une initiation à l'éducation musicale pendant 1 h tous les 15 jours. En partenariat avec l'EHPAD de Saint-Jacut, nous avons décidé d'apprendre des chants de leur jeunesse et nos aînés apprendront des chants d'aujourd'hui sélectionnés par les enfants. Nous espérons pouvoir nous rencontrer et réaliser un concert en fin d'année !



VIE SCOLAIRE

OPÉRATION « NETTOYONS LA NATURE ! »

Vendredi 24 septembre, les élèves de l'école ont participé à l'opération "Nettoyons la nature!" Des plus petits aux plus grands, chacun vêtu de sa chasuble, ils ont sillonné les rues pour ramasser toutes sortes de déchets : plastiques, verre, canettes, masques, mais surtout beaucoup de mégots, les uns portant les sacs et les autres assurant la collecte. Tous les élèves, dès leur plus jeune âge, ont été sensibilisés à l'importance de cette collecte et au recyclage.

Merci aux parents, grands-parents, oncles et tantes venus nous soutenir et nous aider dans cette action ! Merci également à la mairie pour son aide à l'organisation de cette journée et proposé un atelier sur le temps de décomposition des déchets.

Les enfants ont collecté plus de 23 kg de déchets, ils peuvent être fiers du travail accompli !



Il s'agit là d'une action nationale de l'enseigne E Leclerc à laquelle la municipalité a souhaité s'associer.

DIFFÉRENTS PROJETS VONT ÉGALEMENT VENIR PONCTUER CETTE ANNÉE, DONT :

- Des séances de natation : elles ont débuté fin septembre jusqu'à fin novembre pour les élèves de CP-CE1 et CE2 à la piscine de Redon ;
- Les projections cinématographiques dans le cadre de

« cinécole » en partenariat avec le cinéma Cinémanivel de Redon ainsi que des spectacles avec le théâtre du Canal à Redon ;

- Cet hiver, la classe de neige des CM1-CM2 se déroulera début janvier à Aussois en Savoie. Nous vous raconterons leur voyage dans la prochaine édition !
- Une initiation voile-kayak en avril à l'étang Aumée pour les CM1-CM2
- Et encore d'autres surprises !

BONNE ANNÉE SCOLAIRE À TOUS.

Suivez l'actualité de l'école sur <https://stjoseph56220.toutemonecole.fr/>

INSCRIPTIONS : si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école St-Joseph, visiter ou échanger autour de notre projet pédagogique, vous pouvez joindre la cheffe d'établissement, Eudoxia MOUNIER au 02-99-91-35-22 ou par mail : ecolesaintjoseph-sjacutlespins@outlook.fr

A.P.E.I ÉCOLE SAINT JOSEPH

Nous vous souhaitons une très belle année 2022 à vous et à vos proches !

Nous comptons sur cette nouvelle année pour relancer la dynamique des actions et des projets pour notre école.

Tout d'abord, l'association a tenu son Assemblée Générale le 5 octobre dernier, une nouvelle Présidente y a été élue. Il s'agit de Rose-Marie OLLIVIER, nous lui souhaitons la bienvenue dans ces nouvelles fonctions et plein de belles choses à venir...

Cette année les élèves de CM partiront à Aussois découvrir les joies de la neige, les sorties cinéma, théâtre pourront reprendre pour l'ensemble des classes. Le repas bol de riz le vendredi 08 avril 2022, kermesse le dimanche 26 juin 2022.

Et puis, cette année encore l'école renouvelle son action de collecte de papiers dans le local situé à l'arrière de la salle des sports. Particuliers, entreprises... : n'hésitez pas à venir, chaque dernier samedi du mois (hors juillet/août) de 10H à 12H pour y déposer : journaux, catalogues, magazines, papiers bureautiques (pas de carton ni de cartonnée), c'est au profit de l'école !





CULTURE

MÉDIATHÈQUE, LUDOTHÈQUE, ESPACE MULTIMÉDIA

MÉDIATHÈQUE
LUDOTHÈQUE
ESPACE MULTIMÉDIA

1 RUE DU STADE
TEL 02 99 91 38 52
mediatheque@st-jacut-les-pins.fr
www.mediatheque.st-jacut-les-pins.fr

HORAIRE D'OUVERTURE :
MARDI DE 15H À 18H
MERCREDI DE 14H À 16H30
SAMEDI DE 9H À 12H

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES :
LE MARDI DE 15H À 18H
LE MERCREDI DE 14H À 16H30
LE JEUDI ET LE VENDREDI DE 15H À 17H
LE SAMEDI DE 9H À 12H

La Médiathèque est ouverte à tous et il n'est pas nécessaire d'avoir un abonnement pour venir lire, jouer, utiliser un ordinateur ou s'informer.

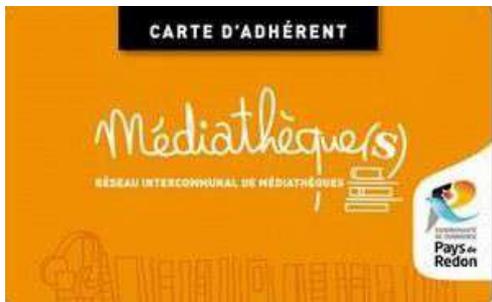
La vie de la médiathèque est rythmée par l'accueil des différents publics. En dehors des permanences d'ouverture, elle accueille les classes de l'école St Joseph, des groupes de l'IME ITEP, des résidents de la maison d'accueil... Un accueil spécifique est aussi réservé aux tout-petits accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles.

Des animations sont régulièrement proposées : expositions, accueils d'auteurs, soirées, prix des lecteurs, ateliers, spectacles qui permettent à tous d'élargir son intérêt culturel et de partager des moments conviviaux.

La médiathèque est un lieu de vie favorisant le lien social. Si vous avez envie de partager une passion, une œuvre, de faire découvrir... n'hésitez pas à en parler et nous pourrons organiser une expo ou une séance découverte.

Les documents : livres, cd, dvd peuvent être empruntés en s'abonnant. L'abonnement annuel est gratuit pour les enfants jusqu'à 18 ans, les personnes en recherche d'emploi, les bénéficiaires des minima sociaux, les étudiants et les assistantes maternelles. Il est de 14€ pour les autres et permet d'emprunter dans toutes les médiathèques du réseau.

À la ludothèque, ce sont plus de 500 jeux que vous pouvez emprunter avec un abonnement annuel et familial. Celui-ci est de 10€ pour les familles et de 15€ pour les groupes scolaires, associations ou autres collectivités. Des séances jeux sont organisées avec les écoles, centre de loisirs ou espace jeunes et des soirées pour les jeux en famille.



C'EST NOUVEAU : L'APPLI MABIBLI, VOUS PERMET DE CONSULTER FACILEMENT VOTRE COMPTE, DE FAIRE DES RECHERCHES DANS LE CATALOGUE ET RÉSERVER VOS FUTURES LECTURES ! À TÉLÉCHARGER SUR L'APP STORE OU GOOGLE PLAY.



RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR LE SITE INTERNET
OU LA PAGE FACEBOOK DE LA MÉDIATHÈQUE
WWW.MEDIATHEQUE.ST-JACUT-LES-PINS.FR
[HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/LUDOTHEQUESTJACUTLESPINS](https://www.facebook.com/ludothquestjacutlespins)

RESTAURER L'HISTOIRE

La Chapelle Saint Laurent, au cœur du cimetière, abritait jusqu'en 2014, un tableau commémoratif de la Grande Guerre, appelé « Livre d'or de la Paroisse de Saint Jacut ». Cette œuvre, unique, s'est vue déplacée lors de la rénovation de la Chapelle, et a donné lieu à une triste constatation : soumise à la lumière, à l'humidité, aux insectes et à la poussière, l'œuvre est aujourd'hui très altérée.

Ce déménagement a été l'occasion pour certains d'entre nous, membres de la FNACA, passionnés, élus, de nous pencher sur cette œuvre et d'entamer des recherches sur celle-ci. Depuis, nous n'avons eu de cesse, de tendre vers une seule chose, la remise en état de ce tableau commémoratif. Le devoir de mémoire est une mission que nous devons remplir, et cette transmission passe par la conservation des œuvres qui traduisent les moments qui font notre histoire, joyeux ou tristes.

Nous nous sommes donc adressés au Diocèse de Vannes, propriétaire de l'œuvre, pour lui faire part de notre souhait de voir cette œuvre restaurée. Nous sommes heureux aujourd'hui de vous annoncer que notre souhait a été exaucé. Nous remercions le Diocèse et tout particulièrement Madame de Château Thierry et Monsieur Brard pour leur soutien dans ce beau projet.

Les travaux prévus sur l'œuvre sont pluriels :

- Nettoyer l'ouvrage (cadre, tissu, papier, photos)
- Consolider les photographies
- Remplacer le panneau du fond
- Retoucher les zones lacunaires
- Réinscrire les noms
- Nettoyer et numériser les 49 photos
- Numériser la totalité du tableau en vue de la réalisation de la copie
- Acheter un cadre à destination de la copie

Ces techniques demandent un savoir-faire qui passe par plusieurs interventions minutieuses. Il a été fait appel à Mme Gwenola Furic, spécialiste de la Conservation et de la Restauration du Patrimoine photographique, très enthousiaste pour une restauration de cet ouvrage si singulier.

Le Père Gautier a pu réaliser un premier appel aux dons lors de ses offices. Aujourd'hui, la commune relaye cet appel, afin de financer les travaux de restauration du tableau mais également sa copie. Cette dernière sera placée dans son lieu d'origine à savoir la Chapelle Saint Laurent. Quant à l'original, son lieu d'exposition, sur le territoire de la paroisse reste à définir. S'il n'est pas diocésain, une convention de dépôt sera alors établie.

APPEL AUX DONS

C'est pour concrétiser ce beau projet que nous invitons particuliers, associations, amis de l'histoire à apporter leur pierre à l'édifice. Si vous aussi souhaitez faire un don, vous pouvez le faire auprès de l'agent d'accueil de la mairie, aux heures d'ouverture.

L'Association Diocésaine de Vannes est habilitée à délivrer des reçus fiscaux, un reçu vous sera donc transmis lors de la réception de votre don.

EN VOUS REMERCIANT PAR AVANCE POUR VOTRE MOBILISATION, À NOS CÔTÉS, POUR CE PROJET.

UN PEU D'HISTOIRE

« Il est à désirer que, dans toutes nos églises, au moins une plaque garde le souvenir des paroissiens morts au service de la France. (...) Les prêtres sont autorisés à contribuer à l'érection des autres monuments qui pourront être élevés à l'honneur des défenseurs de la patrie. Mais ils devront exiger, pour y participer, que les emblèmes religieux n'en soient pas exclus: c'est prendre la défense de tous nos soldats bretons en particulier que de revendiquer pour eux ce signe de foi »

(Extrait de « La Semaine religieuse » du 25 janvier 1919, dans lequel l'évêque Alcime Gouraud diffuse son souhait que chaque église garde le souvenir des soldats morts pour la France)

Cet appel est entendu puisque des plaques commémoratives portant les noms de nos victimes de la Grande Guerre apparaissent dans notre église. Le Monument aux Morts communal, quant à lui, est décidé en 1923 et inauguré le 12 octobre 1924. On peut penser que le tableau commémoratif, appelé « Livre d'Or » a été réalisé dans cette attente, répondant à une demande forte de pouvoir commémorer les défunts. On peut voir dans son lieu d'exposition, au sein de la Chapelle Saint Laurent et au cœur du cimetière, un symbole fort.

Le tableau porte le nom de 61 soldats jacutais, 61 morts. Mais seuls 49 sont photographiés, en tenue militaire pour la plupart d'entre eux. On y découvre des visages graves, pour certains tout juste sortis de l'adolescence, mais toujours empreints d'une certaine fierté. On suppose que le nombre de 49 photos tient au fait que les familles devaient donner une participation pour que leurs défunts apparaissent sur cette œuvre. On peut imaginer que tous n'avaient pas la possibilité d'honorer ce don.



SI VOUS SOUHAITEZ VOUS AUSSI ALLER À LA RENCONTRE DE CES VISAGES, LE TABLEAU COMMÉMORATIF SERA VISIBLE DU 17 JANVIER AU 19 FÉVRIER 2022 DANS LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL AUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE.



REPAS DES AÎNÉS 23 OCTOBRE 2021

Chaque année le CCAS invite les aînés de la commune à un repas. C'est un moment apprécié par les invités, une occasion de partager un bon repas accompagné de chants, de petites blagues, de rencontres, d'échanges et de plaisirs....

En 2020, en raison de la situation sanitaire, ce repas n'a pas pu être organisé, mais le CCAS avait décidé de marquer la fin d'année avec la distribution d'un colis gourmand et festif aux plus de 70 ans. Celui-ci était accompagné de jolies cartes confectionnées par les enfants de l'école St Joseph.

Ce rendez-vous annuel convivial que beaucoup d'entre vous attendaient avec impatience, s'est tenu le samedi 23 octobre à la salle polyvalente, décorée par les enfants du centre de loisirs pour l'occasion.

C'est une 100aine de personnes qui ont répondu à l'invitation. Nous avons une pensée, pour celles et ceux, qui n'ont pas pu être présents. Nous leur adressons nos affectueuses pensées.



À l'honneur le doyen et la doyenne pour ce repas 2021 : Robert SALOUX et Marie-Thérèse NIOL.

La municipalité remercie chaleureusement les membres du CCAS pour leur implication, leur suggestion et leur aide. Ils ont su se mobiliser ces derniers mois durant la covid, mais aussi pour la distribution de colis, de livres...

Nous remercions également les enfants du centre de loisirs, la directrice Christelle QUEMARD pour la préparation des décorations et des menus, les services techniques et le personnel administratif. Leurs bonnes volontés ont permis le bon déroulement de cette journée.



Pour finir, la municipalité et le CCAS tiennent à remercier Marie-Paule NAEL qui a tenu les rênes du secteur social pendant quelques années. Entourée de nombreuses équipes d'élus et de bénévoles durant plusieurs mandats, elle a toujours été très engagée.

C'est un honneur de la remercier pour tout ce qu'elle a entrepris

Merci à Raymond et Fabienne pour nous avoir proposé un délicieux repas.

Nous remercions les personnes qui ont fait de cet après-midi un moment ponctué de convivialité, de musique, de chants et d'histoires drôles.

Le C.C.A.S. adresse un grand merci, à vous nos aînés, pour votre présence à ce repas.

QUELQUES INFORMATIONS

Les membres du CCAS et quelques bénévoles ont distribué la jolie **CARTE DE VŒUX** des enfants de l'école St Joseph et de l'IME-ITEP, accompagnée de chocolats à nos aînés de plus de 70 ans. Une occasion de s'enquérir de leur santé et de partager quelques instants avant la nouvelle année.

La 2ème édition du **SAPIN SOLIDAIRE** s'est tenue, avec cette année un lancement de l'édition le 1er décembre à partir de 15h. Spectacle, maquillage, ateliers de bricolage, chocolat et vin chaud pour les plus grands.

VACCINATION : 3ème injection des + de 65 ans est en cours.

Le CCAS propose de vous accompagner dans vos démarches (prise de RDV, transport vers le lieu de vaccination). N'hésitez pas si vous avez besoin, contactez la mairie au 02.99.91.28.65 ou suivez le lien disponible sur les réseaux sociaux de la municipalité.

Quels sont les vaccins ?

Le rappel vaccinal contre le Covid-19 est effectué uniquement avec le vaccin de Pfizer-BioNTech.

Où peut-on se faire vacciner ?

- Chez son médecin traitant
- Chez son pharmacien
- Dans un centre de vaccination (possibilité de faire les démarches avec la mairie)

Le CCAS de Saint Jacut Les Pins est chargé de **RECENSER LES PERSONNES VULNÉRABLES**. Le document nommé registre nominatif assure la mise à jour des données collectées. Le registre constitué est nominatif et confidentiel et s'inscrit dans une démarche volontaire. Les données recueillies sont destinées à l'usage exclusif du CCAS et du Préfet du Morbihan à sa demande dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence, pour des risques exceptionnels et notamment de canicule.

En cas de déclenchement, un contact périodique sera organisé afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites.

Qui peut s'inscrire sur le registre ?

- Les personnes de 65 ans et plus,
- Les personnes à très haut risque de forme grave,
- Les personnes présentant des comorbidités,
- Les personnes sévèrement immunodéprimées.

Qui peut solliciter l'inscription sur le registre ?

- La personne elle-même
- Son représentant légal
- Un tiers (ami, proche, médecin, service d'aide à domicile...) sous réserve de l'accord de l'intéressé au moment de la demande ou a posteriori.



ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS CULTURELLES

ARC EN CIEL ENCHANTÉ	Marie LAURENT	06 31 33 41 46	arcencielenchante56@laposte.net
ASSO. CULTURELLE DE L'AVENIR Section médiathèque	Robert HARROUËT	02 99 91 30 36	harrouet.robert@wanadoo.fr
ASSO. CULTURELLE DE L'AVENIR Section théâtre	Bernard DRÉAN	02 99 91 34 70 06 89 60 31 89	drean.martine@wanadoo.fr
ATELIER VAGABOND	Enora MENORET	06 95 82 54 09	enora.ateliervagabond@gmail.com
EAU GRÉES DES MOULINS	Eugène LE BRETON	02 99 91 28 20 06 27 36 43 55	eugene.lebreton@orange.fr
LA VOIX DES PINS - Chorale	Véronique TINET Agnès OILLAUX	06 08 87 02 57 02 99 91 26 98	veronique.tinet@neuf.fr agnes.oillaux@orange.fr
LES DEBROUILL'ARTS	Cyrille BLANCHARD	06 85 56 63 32	cyrilblancruff@hotmail.fr

ASSOCIATIONS SPORTIVES

DRILLAÛ - CLUB CYCLO	Pascale LOHÉAS Fabien OLLIVIER	02 99 91 29 88 06 99 17 03 29 06 28 29 37 76	pas.drean@wanadoo.fr
SAINT JACUT BASKET ESPOIR 56	Laurence PAULAY	06 38 52 49 91	laurence.paulay77@gmail.com
ESPOIR FOOT	Didier ROUSSET-NOËL	0612 38 73 04	didier.roussetnoel@sfr.fr
LA RIDÉE JACUTAISE	Florence MÉHAT	02 99 91 21 47 07 86 28 80 70	flogil.mehat4@gmail.com
LES CRINIÈRES DE L'ARZ	Firmin PANHALEUX	06 87 76 65 16	fpanhaleux@gmail.com
MOTO CLUB	Michel NIOL	06 95 71 84 65	michel.niol@orange.fr
RELAYEURS DE ST JACUT	Jérôme ROYER Alain RICHARD	06 81 51 21 34 06 50 14 04 28	royer-jerome@wanadoo.fr africhard79@hotmail.fr
SOCIÉTÉ DE CHASSE	Didier GENEST	06 12 89 18 92	eldidoubmw@msn.com
TENNIS CLUB DE L'OUST	Sébastien NOEL	06 70 63 69 12	seb.noel56@gmail.com
TOUS EN FORME À ST JACUT	Patrick LE CLAIRE	02 99 93 41 65	tousenforme56220@gmail.com
TWIRLING CLUB DE PEILLAC	Marie-Thérèse RIVIÈRE	06 81 63 54 37	mt.riviere@laposte.net

AUTRES ASSOCIATIONS

CLUB JACUTAIS DE L'AMITIÉ	Marguerite BARBIEUX-MONNIN	02 99 91 26 21	mgbarbieux@gmail.com
DONNEURS DE SANG	Jean-François BERTHE	02 99 71 80 96	
FNACA	Marcel TATARD	02 99 91 20 51	mtatard@wanadoo.fr
FOYER DES JEUNES	Maxime MORICE Léa MORICE	07 87 85 28 67 06 89 73 17 19	maximor01@gmail.com lea.morice2804@gmail.com
MAISON D'ACCUEIL ANGÉLIQUE LESOURD	Angélique PEDRAU	02 99 91 28 87	c.e@angel56.fr
LA FERME DES PRINCES	Anne BERNARD	06 40 06 07 63	lafermedesprinces56@gmail.com
LA PAROISSE	Marie-Odile CHEVALIER	02 99 71 94 29	michel.chevalier05@orange.fr

VIE SCOLAIRE

APEL - ÉCOLE SAINT JOSEPH	Rose Marie OLIVIER	06 50 89 10 50	mathurin.rosemarie@yahoo.fr
O.G.E.C - ÉCOLE SAINT JOSEPH	Freddy LUCAS	06 84 11 37 11	fredmicklucas@gmail.com
E.M.S FANDGUELIN	Cyrille BROLON	06 62 91 91 02	contact@assolbf.fr



NATHALIE RICHARD,
NOUVELLE RÉFÉRENTE À LA VIE ASSOCIATIVE



L'ACTU DU TENNIS CLUB DE L'OUST

Malgré l'incertitude liée au pass sanitaire, nous avons organisé notre traditionnel tournoi de Tennis. Celui-ci s'est déroulé du 27 août au 19 septembre et a accueilli une cinquantaine de participants.

Notre saison de tennis a débuté mi-septembre par les compétitions + 35 hommes et femmes.

Depuis maintenant mi-octobre, le championnat seniors et jeunes est lancé. 3 équipes adultes et 2 équipes jeunes y participent.

Les cours et initiations tennis pour les adultes et enfants ont aussi redémarrés.

Ci-dessous les horaires et lieux :

- Lundi à Peillac
 - o 20h à 21h : loisir adultes
- Jeudi à Saint Vincent Sur Oust
 - o 16h45 à 17h45 : mini-tennis jeunes et débutants- de 12 ans
 - o 17h45 à 19h : compétition 12/15 ans
 - o 19h à 20h15 : tennis compétition adolescents
 - o 20h15 à 21h30 : tennis adultes confirmés
- Jeudi à Peillac
 - o 19h à 21h : loisir adultes
- Vendredi à Saint Vincent Sur Oust
 - o 20h à 21h15 : tennis adultes confirmés

En fonction des inscriptions et des demandes nous pouvons organiser d'autres créneaux.

A partir du mois de mai, nous prévoyons des animations tennis sur les terrains extérieurs de Saint Jacut Les Pins.

Si vous souhaitez adhérer au club, vous aurez accès aux salles omnisports de Peillac, Saint Jacut Les Pins et Saint Vincent sur Oust (réservation dans les créneaux du tennis loisir) ainsi qu'aux terrains extérieurs des communes de Saint Jacut les Pins et Saint Vincent sur Oust.

Vous pourrez aussi participer aux animations qui sont organisées tout au long de l'année.

Tarif de l'adhésion : entre 25 € et 100€ maximum suivant l'option que vous choisissez (Loisirs, Compétitions avec ou sans cours).



Contact : Sébastien Noël : Président du TC Oust :
06 70 63 69 12 – seb.noel56@gmail.com

CLUB DE L'ESPOIR

La saison 2021/2022 est déjà bien lancée à ce jour, en formant le vœu qu'elle aille à son terme.

L'effectif du Club de football de l'Espoir est encore en légère régression par rapport à la saison passée.

En seniors A, nous avons mieux commencé notre apprentissage au niveau Régional R3 mais nous savons que le chemin menant au maintien sera long.

Pour les seniors B il va falloir confirmer également de meilleures dispositions afin de se rapprocher rapidement du peloton de tête.

L'équipe des vétérans a eu beaucoup de mal à se mettre en place, mais devrait pouvoir opérer en championnat pour la saison.



Notre équipe U15 est aussi sur le pont depuis septembre avec des résultats très satisfaisants qui lui vaut de finir première de sa poule et de jouer la 2ème phase à l'échelon supérieur.

A signaler pour l'école de foot, 6 nouvelles recrues de 5/6 ans.

Bien que le déroulement de la saison reste incertain il faut avec vaillance préparer et réussir les prochaines échéances.

Je vous donne donc rendez-vous, au samedi 07 mai 2022 pour le Tournoi des Jeunes

Dès à présent, j'adresse un grand merci à tous nos sponsors qui nous aideront et nous soutiendront tout au long de l'année.

A tous nos fidèles supporters, à vous lecteurs, je vous présente tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022.

Le Président de l'Espoir
Didier ROUSSET-NOEL

SAINT JACUT BASKET ESPOIR

Heureux de retrouver nos 26 joueuses et joueurs pour la saison 2021/2022, des initiations baskets malgré le contexte sanitaire ainsi que 3 membres et coachs du bureau : PAULAY Laurence, présidente du SJBE56, DELAROCHE Steven trésorier et de LELIEVRE Ilan secrétaire.



Les entraînements se déroulent le mercredi de 17h15 à 20h et le vendredi de 18h à 20h45 toujours dans le respect des règles sanitaires où le pass sanitaire est obligatoire pour tous.

Particularité cette année deux de nos U18 BREGER Alizée, RICHARD Jade encadrent nos tous petits pour l'initiation basket afin de transmettre le plaisir de jouer ensemble au basket.

Le club compte, si le contexte sanitaire le permet, organiser sa célèbre tartiflette le samedi 19 février 2022 (pass sanitaires obligatoires) espérant vous y retrouver pour un moment de convivialité. Le club sjbe56 reste à votre disposition pour différents renseignements au 06.38.52.49.91.

La présidente et ses membres vous remercient.



EAU-GRÉES DES MOULINS

Notre saison estivale a été fructueuse et riche en contacts avec de nombreux groupes qui ont visité le moulin à eau de la Vallée ainsi que les deux autres sites (moulins à vent de la Vieille ville et la Butte des cinq moulins). Citons deux classes de 6ème du collège d'Allaire, trois associations de marcheurs dont le club des retraités d'Allaire, le chemin des deux cœurs et un groupe de jeunes, deux amicales de voitures anciennes : l'une d'Avessac, l'autre de Fougères (des land rovers).

Les 3 sites mouliniens ont été ouverts aux visites commentées.



- Le 23 mai : Journée européenne des Moulins.
- Le 27 juin : Journée nationale des Moulins.
- Le 19 septembre : Journée européenne du patrimoine.

En juillet et août, le moulin de la Vallée a écrasé le blé et trié la farine pendant 9 dimanches l'après-midi avec en plus des animations en relation avec le patrimoine. Les temps forts ont été l'écémage du lait, le rémouleur, la vannerie, la marqueterie, les cordiers, la balade chantée le matin du 29 août avec l'historique des trois moulins de la butte de la Vieille ville suivi l'après-midi de l'animation avec les chanteurs et les musiciens locaux qui ont envouté le site avec leur musique talentueuse. Le four a été chauffé à deux reprises pour cuire des fars vendus sur place.



Le nombre de visiteurs entre mai et octobre est estimé à 1000 personnes sans compter les visites improvisées de la semaine. Les contraintes sanitaires ont été bien acceptées (masques et pass). Les 3 sites touristiques sont très appréciés par ceux qui les découvrent pour la première fois. Espérons que 2022 attire encore les visiteurs avides de patrimoine en quête de calme et de sites agréables.

Eugène LEBRETON

LA CHORALE DE LA VOIX DES PINS

Notre chorale la Voix des Pins a repris les répétitions depuis fin septembre, nous avons vraiment hâte de chanter de nouveau après un an et demi de silence... Nous avons la perspective de nous produire en concert l'an prochain, début avril, avec les chorales de Béganne et Malansac. Il y aura un seul concert au profit des associations Rétina et la Ligue contre le cancer.



Si vous aimez chanter, vous pouvez venir nous écouter en répétition dès le lundi 8 novembre à la salle polyvalente à 20 heures, et si cela vous plaît, nous rejoindre ! Nous manquons de voix d'hommes (mais les femmes sont les bienvenues), pas besoin de savoir lire la musique, nous fournissons CD ou enregistrements MP3 de nos chants pour apprendre facilement à l'oreille. Nous avons aussi nos moments de détente, la Galette des Rois est une tradition !

Véronique Tinet

O.G.E.C ECOLE SAINT JOSEPH

C'est avec enthousiasme et joie que les enfants, accompagnés de leurs parents et l'équipe éducative ont retrouvé le chemin de l'école. L'allègement, au mois d'octobre, des restrictions sanitaires a permis à tous de renouer avec des habitudes longtemps perdues.

Afin de pérenniser la tradition de la fête de Boudins, l'équipe chargée de sa préparation étudie une alternative appropriée qui allie esprit de fête et restrictions sanitaires. Celle-ci sera incessamment entérinée et vous sera communiquée via l'application Intramuros.

En outre, nous vous informons que les travaux de rénovations entamés l'année écoulée (rénovation de sol et sanitaires) ont bien été achevés et nous tenons à exprimer nos vifs remerciements aux professionnels, bénévoles et parents d'élèves qui n'ont ménagé aucun effort pour que soient réalisés ces projets.

La location des matériels (vaisselle, tables, banc, etc.) sera désormais assurée par Mohand LAMRAOUI que vous pouvez joindre au 06 64 74 64 35 ou sur mohand.lamraoui56@gmail.com

Enfin pour le bien de nos enfants et la sauvegarde de notre école, nous vous invitons à venir nous rejoindre au sein de l'équipe OGEC.

La présidence OGEC



VIE ASSOCIATIVE

CLUB JACUTAIS DE L'AMITIÉ



Le dernier semestre 2021 aura été marqué du sceau de la reprise. Après 18 mois de jachère l'étau s'est desserré et les adhérents sont revenus, d'abord timidement puis plus franchement, à l'image de l'automne. Tous étaient heureux de se rencontrer et de s'adonner à leur activité favorite : art floral, cinéma, couture, jeux ou marche nordique.

Les jeux, en particulier, sont source de joie pour les participants, eux dont la mobilité est parfois réduite et de ce fait les sorties plus rares.

Les manifestations annuelles ont aussi fait leur retour :

Le concours de belote s'est tenu le 3 octobre. Tout participant, quel que soit son score, repart avec un lot à la hauteur de son résultat. L'intérêt indéfectible des joueurs est pour beaucoup dans le caractère convivial de la rencontre. Les lots proposés, les surprises de la bourriche, la buvette et les gâteaux « maison » ajoutent à l'intérêt et à la bonne humeur des participants. Merci au responsable, Jean-Paul DANET, qui ne ménage pas sa peine.



Si par prudence cette année encore, nous avons renoncé au loto, nous espérons que le 4 décembre, le pot au feu aura régalié les papilles et ce grâce à l'ensemble des bénévoles et à nos commerçants, boucher et boulanger.

Informations

Amateurs de pêche à Bodéan
En prévision de la réouverture de la pêche début avril, un ré-empoissonnement est prévu en ce début d'hiver. Des gardons et des perches sont déversés dans le 1er étang et des brochets dans le 3ème étang.
Le responsable est Jean-Paul DANET

Réservation des chapiteaux
Pour toute réservation de chapiteaux appelez Madeleine ROUXEL au 02 99 71 96 31
Un chapiteau mesure 5 mètres sur 8 mètres.

Cinéma

Les séances mensuelles ont lieu le jeudi après-midi à Questembert. Pour plus d'information, voyez les flyers affichés chaque mois dans le hall de la salle polyvalente et sur la porte vitrée de la salle du Club. Vous pouvez vous adresser à Marguerite BARBIEUX-MONNIN au 02 99 91 26 21

Pour toute information n'oubliez pas de consulter aussi les Infos de Redon ou Intra Muros ou le site de la Mairie.

ARC-EN-CIEL ENCHANTÉ

SOLIDARITE

Après le parcours Solitaire et Solidaire effectué par Marie LAURENT et Rosalie sa cacatoès en mai 2021 (Chemin de Compostelle) depuis la Pointe Saint-Mathieu à Redon. Nous avons eu le plaisir de remettre le 26 juin un don d'un montant s'élevant à 492,90 euros à l'Association la Ferme des Princes située à Saint-Jacut-les Pins qui avait subi de nombreux dégâts lors de la tempête Alex. Nous remercions les Bénévoles qui ont contribué à ce bel élan de solidarité ainsi que les généreux donateurs.

Dès le mois de mai 2022 je reprendrai mon bâton de Pèlerine pour repartir vers une nouvelle destination en direction de Saint-Jacques-de-Compostelle et de défendre une nouvelle cause.

Vous pourrez suivre notre parcours via le réseau Rosalie Jacquotte de Compostelle | Facebook



GENEALOGIE

Je lance également un appel « Seriez- vous intéressés par des recherches généalogiques ? » Je pourrais éventuellement prévoir un atelier, étant moi-même très passionnée, j'ai commencé mes propres recherches en 2007 mon arbre détient plus de 30 000 âmes ! Pour tout renseignements me contacter par mail arcencielenchante56@laposte.fr

Les membres du bureau de l'association Arc en Ciel Enchanté se joignent à moi pour vous souhaiter une douce et belle année ...

Marie LAURENT Présidente - Contact : 06 31 33 41 46 Mail arcencielenchante56@laposte.fr



VIE ASSOCIATIVE

THÉÂTRE ST JACUT

Fidèle à son rendez-vous annuel, sauf cette année 2021 dû au Covid, la troupe théâtrale propose, à partir du samedi 22 janvier, plusieurs représentations de « L'héritage diabolique de Tata Odette », de Jérôme Dubois.

Un titre qui en dit déjà long sur un scénario qui ne peut faire pleurer... mais rire. Afin de découvrir l'énigme, il faudra avant tout être patient et suivre le fil d'une histoire parsemée d'indices : les neveux de Tata Odette doivent se rendre chez le notaire pour prendre connaissance du testament de celle-ci. Au retour, l'ambiance n'est pas à la fête. Tata Odette n'a pas légué sa maison à ses neveux mais ils ont reçu comme héritage une énigme. Commence alors une course à l'héritage hilarante, parsemée d'indices imaginés par Tata Odette. L'héritage sera à la hauteur du peu de considération qu'elle avait envers ses neveux, c'est-à-dire diabolique mais aussi tellement drôle.

Les 11 acteurs : Stéphane RIVIERE, Anne BERNARD, Bernard DREAN, Sophie GASNIER, Stéphanie LEMASLE, Marie-Noëlle OLLIVIER, David BOMPOIL, Abigaël GAUDIN (absente sur la photo), Léa MORICE, Mathys BOMPOIL, Xavier GUILLOTIN seront prêts pour interpréter cette joyeuse comédie.



En lever de rideau les petits auront le plaisir de vous présenter :

"Une croisière pas ordinaire" de Olivier TOURANCHEAU avec : Lorys et Cyrielle BERNARD, Enzo LEBEL et Yaël BOMPOIL

L'Histoire :

Quatre amis, un médecin, un policier, un agriculteur et un capitaine de bateau, sont dans le restaurant d'un bateau de croisière. Ils discutent entre eux en attendant le service, quand soudain, la mer prend forme et un iceberg se présente devant eux. Le bateau percute l'iceberg et les personnages deviennent hystériques... Mais sont-ils vraiment sur un bateau ?

Ces représentations se dérouleront à la salle polyvalente rue du stade à St JACUT les PINS aux dates ci-dessous.

Réservations au 06 68 04 57 71.

Accompagnés des bénévoles (à la réservation, au maquillage, aux entrées, à la buvette, aux décors, etc) sans lesquels on ne pourrait présenter ce spectacle.

Nous serons donc heureux de vous accueillir:

- Samedi 22 Janvier à 20h30
- Dimanche 23 Janvier à 14h30
- Vendredi 28 Janvier à 20h30
- Samedi 29 Janvier à 14h30
- Samedi 5 Février à 20h30
- Dimanche 6 Février à 20h30
- Vendredi 11 Février à 20h30
- Samedi 12 Février à 20h30

En espérant que vous serez très nombreux pour encourager ces jeunes et moins jeunes et dans l'attente de vous voir passer un agréable moment en notre compagnie lors de ces représentations, nous vous souhaitons une bonne Année 2022

La troupe

PS : si vous avez des garde-robes ou dressing à vider relatifs à des habits des années 80 (robes, jupes, pantalons, cotes, chaussures, différents accessoires, etc), n'hésitez pas à venir nous les proposer

TOUS EN FORME

Nous avons passé une année 2021 assez particulière, nous privant de quelques cours cette année suite au Covid19. Nous gardons espoir de terminer la saison 2021/2022 pour les activités sportives dont nous avons tant besoin.

Pourquoi pratiquer la gym d'entretien ?

Parce que c'est :

- Travailler toutes les parties de son corps, y compris celles que l'on ne sollicite plus habituellement.
- Apprendre à coordonner sa respiration avec le mouvement exécuté ; cette coordination est pratiquée à chaque séance pour qu'elle devienne un bon réflexe.
- Sortir de chez soi, rencontrer des personnes sympathiques, oublier ses soucis le temps d'une séance...

TROP VIEUX POUR FAIRE DU SPORT ??

C'est quoi cette idée !!

Pour garder un esprit sain dans un corps sain quel que soit votre âge, il est recommandé d'effectuer au minimum 30 minutes d'activités physiques par jour.

Au quotidien, cela vous permet de préserver votre capital forme.

Le fitness regroupe un ensemble de disciplines divers et variées, il y en a forcément une qui répondra à vos attentes, quel que soit votre âge et votre niveau de pratique. Notez bien qu'activité sportive ne veut pas nécessairement dire haute intensité d'effort. Il existe une pratique douce comme le stretching, axée davantage sur le travail de la souplesse et des étirements.

Qu'importe l'exercice, le principal c'est que vous preniez plaisir à vous dépenser. Sachez qu'une activité physique régulière est la meilleure garantie d'une bonne santé !

Cours de Gym Douce, le jeudi de 09h à 10h.





VIE ASSOCIATIVE

Un cours plus doux adapté à tout public et en particulier aux personnes souffrant de divers problèmes articulaires et musculaires. La règle de la gym douce, c'est de faire du bien à son corps sur le moment, d'abord, en se débarrassant des tensions et en tonifiant ses muscles. Séance après séance, la gym douce offre également la possibilité d'enrichir son capital santé pour être en forme plus longtemps.

Cours de Gym Tonique, le Lundi soir de 20h à 21h.



Prévoir tapis de sol, coussin (pour le matin), chaussures de sport, masque de protection (dans l'état actuel de la législation uniquement pour les déplacements dans la salle, non nécessaire durant le cours proprement dit).

Pour tout renseignement :

Patrick Le Claire : 02 99 93 41 65 / 06 24 16 52 97
<https://www.facebook.com/tousenforme.stjacut/>
 e-mail : tousenforme56220@gmail.com

ASSOCIATION « LES CRINIÈRES DE L'ARZ »



L'association est actuellement composée de 25 adhérents (es). Chaque personne est propriétaire de son cheval (ou plus) et dispose du matériel nécessaire à la randonnée.

Nous organisons une sortie mensuelle avec un départ chez un adhérent ou dans un lieu défini, le but étant de varier les randonnées. La ballade a une distance variable soit de 20 à 30 kms en fonction du parcours. Lors de chaque journée, un circuit pédestre est dorénavant prévu pour les accompagnants(es) qui ne montent pas à cheval, il y a aussi possibilité d'accompagner en vtt. Le départ s'effectue au maximum à 10h et la randonnée se termine par un pique-nique convivial vers 13h30.



Des sorties complémentaires sont également effectuées à tout moment de la semaine en fonction des disponibilités de chacun, les chevaux apprécient les ballades le plus souvent possible.

Des randonnées sur 2 à 3 jours ont de nouveau été mises en place en 2021, il nous faut alors réserver un gîte pour le couchage, la restauration et l'accueil des montures (ex : lac de Guerlédan en 2021 sur 2 jours).

Tout cavalier randonneur peut venir découvrir notre fonctionnement en participant à une sortie, il doit bien évidemment posséder son cheval avec ses papiers, vaccins et assurance à jour.

Pour 2022, l'association va relancer l'organisation du « vide rando et sports » annulé en 2021. Il est prévu le Dimanche 17 avril sur le site de la Vallée à St Jacut les Pins.

Notre assemblée générale est prévue le Samedi 8 janvier à 18h à la salle polyvalente.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Contacts :

PANHALEUX Firmin, président : 06 87 76 65 16
 CHEVALIER Anne, vice-présidente : 06 11 03 81 84
 TUAL Cyrille : 06 63 07 37 76

Site web Les Crinières de l'Arz

<https://malansac-a-cheval5.webnode.fr>

L'ATELIER VAGABOND

est un atelier d'arts plastiques, de carnet de voyage et de journal créatif. Les stages permettent de cultiver sa créativité, de prendre du temps pour soi et du plaisir à créer. On y vient pour pratiquer les arts plastiques, s'exprimer en découvrant différentes techniques (collage, écriture, peinture...), expérimenter les couleurs dans une ambiance bienveillante et conviviale. Aucune connaissance ou compétence ne sont requises, juste l'envie d'essayer!



L'Atelier Vagabond propose des stages pour les enfants, des petits aux ados, des stages parent-enfant et également des stages adultes. Les stages ont des thématiques variées : carnet de voyage, collage, peinture créative et techniques mixtes, art postal, journal créatif, art et connaissance de soi...

L'Atelier est itinérant et peut se déplacer chez vous ou dans différentes structures pour un projet spécifique.

Les ateliers de peinture créative enfant ont lieu le mercredi après-midi de 14h00 à 15h30 (à partir de 6 ans) et de 16h00 à 17h30 (à partir de 8 ans).

N'hésitez pas à consulter le site ou la page Facebook de l'Atelier pour être informé des prochains stages.

CONCOURS DE MAISONS FLEURIES CÉRÉMONIE DE REMISE DE PRIX

Le concours des Maisons fleuries a pour objectif de valoriser et récompenser les efforts des habitants en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leurs jardins, balcons, terrasses, fenêtres, cours, etc.

La cérémonie de remise des prix du concours des Maisons fleuries s'est déroulée le vendredi 15 octobre dans la salle du conseil en présence de Monsieur le maire Didier GUILLOTIN, des élus, du jury composé, pour cette année, de Béatrice STÉVANT adjointe à l'Accueil & Vie Sociale, de Martine LEBEL, Alain RICHARD, Céline ORJEBIN, Sophie GASNIER, Nathalie RICHARD et les lauréats.

On s'aperçoit que le nombre de participants est en baisse : 6 pour cette année. L'enjeu est de faire évoluer ce concours en le rendant plus attractif et en proposant pour l'année 2022 une inscription à partir du 1er mars pour permettre le passage du jury sur 2 périodes (au printemps et en été).

Un grand merci à vous, lauréats, agents techniques de la commune pour votre investissement et votre disponibilité tout au long de l'année.

Les lauréats des maisons fleuries 2021 sont :

- Catégorie I : Maison avec jardin et/ou potagers paysagés visible de la rue

1er Prix : Mr & Mme Jean-Paul DANET



2nd Prix : Mme Denise LECLAIRE

3ème Prix : Mme Marie LAURENT

Prix d'Excellence 2021: Mr & Mme Raymond ROUXEL

- Catégorie II : Balcon Fenêtres et/ou terrasse, murs fleuris

1er Prix : Mr Michel BLANCHARD & Mme Régine CHEMIN

- Catégorie III : Fleurissement d'habitat collectif ou de résidence privé

- Catégorie IV : Commerces - Entreprises - Hébergements

1er Prix : Mr & Mme Joël NAVE

Après la remise à tous ces jardiniers méritants des bons cadeaux et une entrée au Tropical Parc, la cérémonie s'est clôturée autour d'un apéritif dinatoire préparé par les commerçants de la commune.

Nous vous encourageons, chers lauréats, à vous mobiliser une nouvelle fois en 2022 pour présenter notre village de Saint Jacut les pins dans son plus bel éclat .

Nous sommes convaincus que le fleurissement de vos maisons sera riche en couleurs et attrayant par la variété et l'originalité des différentes espèces pour continuer à surprendre le jury.

NOUVEAUX-NÉS ET NOUVEAUX VENUS

C'est la première d'une cérémonie de bienvenue, qui se voudra annuelle, qui a eu lieu le samedi 20 novembre à 11h00.

Les nouveaux arrivants sur la commune de 2020 à 2021, ainsi que les bébés nés en 2020 ont été accueillis par Mr le maire, Didier Guillotin.

Ce dernier a présenté son équipe, les services municipaux et les associations présentes. Il a également évoqué la variété de ses équipements, tant scolaires que périscolaires et sportifs, et a répondu aux questions.

Pour marquer cette cérémonie d'accueil, la mairie a offert pour nos petits jacutais une décoration de Noël personnalisée à leur prénom en porcelaine de Saint Jacut les pins (création Gwen Porcelaine). Une entrée au Tropical Parc et une carte Ludothèque ont été offertes aux nouveaux arrivants.

Il a ensuite encouragé les nouveaux venus à s'investir dans la vie de Saint-Jacut les pins et les familles présentes ont poursuivi les échanges autour d'un apéritif déjeunatoire préparé par nos commerçants.

FORMATION DE LUTTE CONTRE LES TAUPES PAR LE FGDON

Le vendredi 22 octobre dernier, Patrice Emmeraud, technicien à la Fédération départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles a formé une vingtaine de piégeurs de Saint Jacut les Pins, et de communes voisines.

Il a notamment présenté l'utilisation des différents types de pièges que l'on trouve dans le commerce.

La formation s'est déroulée dans l'ancienne mairie à l'initiative de la commune.

Les formés sont repartis prêts à combattre la présence de l'animal dans les règles de l'art et le respect de la biodiversité.

La formation s'est conclue par une démonstration en extérieur.



ACTEURS ÉCONOMIQUES

COMMERCES

CADIER Virginie	LE CÈDRE BLEU	Bar, Tabac, FDJ	02 99 91 20 30	
GARGAM Audrey et Romuald	LA MIE DE PINS	Boulangerie Pâtisserie	02 99 91 23 25	
JURÉ Frédéric	LES P'TITS GOURMANDS	Pizzas à emporter	02 99 90 22 12	www.facebook.com/lesptitsgourmands
MARREL Rozenn	PHARMACIE DES PINS	Pharmacie para-pharmacie	02 99 91 30 79	
MOREL Mickaël	BOUCHERIE MOREL	Boucherie, charcuterie alimentation générale	02 99 08 78 70	mickael.morel092@orange.fr www.boucherie-morel.fr
OLLIVIER Fabienne et Raymond	RESTAURANT DES PINS	Restaurant et traiteur	02 99 91 23 65	contact@restaurant-des-pins-traiteur.fr www.restaurant-des-pins-traiteur.fr

SERVICES

AMICE Sandrine et Serge	TAXI AMICE	Taxi	02 99 93 43 21	
COMMUNAUTÉ DU SACRÉ-COEUR	COMMUNAUTÉ DU SACRÉ-COEUR		02 99 91 26 98	
DURAND Séverine	OPTIMHOME	Conseillère immobilière	06 66 48 23 05	severine.durand@optimhome.com
GAUDIN Céline	L'ÂME MUE DE LA CHRYSALIDE	Guidance quantique	06 35 43 62 73	contact@ici-et-maintenant.net
HEMERY Sara	CAFPI	Courtière en prêts immobiliers	06 62 53 41 27	s.hemery@cafpi.fr
HERVIEU Jean-François	STS DRONE	Prise de vue et vidéo par drone	06 77 08 87 59	contact@sts-drone.com www.sts-drone.com
HOUDART Aurélie	HOUDART Aurélie	Naturopathe - hygiéniste	06 38 01 51 30	naturopathie56.jimdo.com
LANDAIS Maud	LANDAIS Maud	Yoga	06 49 29 59 17	sadhana.yoga.ml@gmail.com
LAUNAY Claire	MÉTAPHORES	Conseil en écriture	06 08 55 43 39	https://metaphores.net/ claunay@metaphores.net
LAURENT Marie	RIONS ET RIEZ	Ateliers du rire	06 31 33 41 46	arcencielenchante56@laposte.net
LHOTELLIER Richard	ST-JACUT AUTOMOBILES	Garage automobile	02 99 91 26 65	
RUPELLAN Tugdual	RUPELLAN Tugdual	Communication	07 85 97 94 11	tugdual.ruellan@gmail.com www.tugdual-ruellan-communication.eu
ROBERT Samuel	ROBERT Samuel	Communication, graphiste et webdesigner	06 30 40 93 48	contact@sammyrobert.com www.sammyrobert.com
TUCK Gwen	CB SERVICES	Aide administrative en anglais	06 98 19 26 05	

ARTISANAT

BARON Christian	BARON Christian	Cidre, jus de pommes, travaux divers	02 99 71 80 95	
CORBEL Gwenola	GWEN Porcelaine	Peinture sur porcelaine	06 63 99 74 45	gwenporcelaine.com
GASNIER Sophie	LES JOLIES MARGUERITES	Confection de couches, hygiène, soins et entretien biologique	09 54 37 12 66	lesjoliesmarguerites@free.fr www.lesjoliesmarguerites.com
GAUVIN Bertrand	GAUVIN Bertrand	Maréchal ferrant	06 11 09 54 24	
HAMARD Jacqueline	JH CREATIONS	Peinture sur toiles et bois	06 40 51 17 03	jacham.cre56@orange.fr www.ungrandmarche.fr/boutique/jh-creations

ACTEURS ÉCONOMIQUES

MÉDICAL

CORMIER - RICHARD G. GUYOT - LEBOULANGER E.	Cabinet infirmier	02 23 10 33 54
E.H.P.A.D Angélique LESOURD	Maison de retraite	02 99 91 28 87

ENTREPRISES

AGROMARAIS Talent'EA	AGROMARAIS Talent'EA 1 ZI La Gare	ESAT et entreprise adaptée Imprimerie, papeterie, espaces verts, blanchisserie, sous traitance industrielle	02 99 71 90 93	
ALAGNA Romain	WASHUP NETTOYAGE	Nettoyage professionnel et location de matériel	06 46 12 67 61	www.groupe-washup- nettoyage.com
BIDARD René	BIDARD René 5 Les Fontaines	Agencement et rénovation intérieur et extérieur	06 89 04 16 15	renelesfontaines@orange.fr
COUTON Antoine	COUTON Antoine 27 Trémoureux	Élagage	02 99 91 31 23	
GUYON Dominique	GUYON Dominique 3 Domaine du Port	Terrassement - assainissement - Travaux publics	06 63 84 20 99 02 99 91 29 52	guyontp56@gmail.com
HAVARD Jérémy	APIC 16 La Lardrie	Plaquiste, création, décoration et amélioration énergétique	06 86 33 46 60	
HEMERY Gabriel	TY BREIZH MACONNERIE	Maçonnerie, carrelage et enduits	07 80 42 20 83	
HERCOUET Gaël	HERCOUET Gaël	Menuisier ébéniste	06 67 40 36 73	gael.hercouet@live.fr
HERCOUET Mickaël	HERCOUET Mickaël 12 La Guidemaie	Peinture	02 99 72 80 46	
KI REI	LE CLAIRE Patrick 6 Chemin des Saulniers	Consultant en produits naturels	06 24 16 52 97	patricklc56220+kirei@gmail.com
MARTIN Vivant	PSR RÉNOVATION 10 Trémoureux	Rénovation d'intérieur	06 48 33 27 50	martin78910@gmail.com
MLM PEINTURE	LE MASLE Maxence 12 Brandicoët	Peinture, revêtements de sols et murs	02 99 08 40 67	
LE VISAGE TP	LE VISAGE TP Le Bois Guy	Terrassement	02 99 72 11 61	
OLLIVIER Phillippe	OLLIVIER Phillippe 28 rue Angélique Lesourd	Peinture et ravalement	02 99 91 35 74	
PHILIPPE Nelly	LA BOUTIQUE DU SAVON	Cosmétiques et savons naturels biologiques	02 99 93 41 36	contact@laboutiquedusavon.com www.laboutiquedusavon.com
RICHARD Bruno	RB TRANS 18 rue du Clos Barré	Transport	06 62 73 86 74	rbtrans@orange.fr
ROYER Christophe	J'ACHÈTE LOCAL 12 rue Saint Laurent	Vente à distance sur catalogue spécialisé	06 77 99 30 35	contact@jachetelocal.org www.jachetelocal.org
SOUCHET Anthony	TECHNI-GOM BP 1 La Fourmirais	Entreprise de décapage	06 81 05 51 68	techni-gombp@orange.fr
VOISIN Adrien	SARL VOISIN COUVERTURE 9 rue du Couëdic	Couverture et zinguerie	02 99 91 26 37	

ACTEURS ÉCONOMIQUES

EXPLOITATIONS AGRICOLES

AMOUREUX Martine	Avicultrice	La Houssaye	02 99 71 81 27
BLANCHARD Michel	Exploitation agricole	27, Couesnongle	02 99 91 26 58
BLUSSON Clémence	Apicultrice	32, Tressel	07 55 60 74 00
EARL AVELENN	Paysans distillateurs, huiles essentielles et hydrolats	1, La Tremblaie	02 23 10 33 39 www.avelenn.com
EARL Coraholstein	Exploitation agricole	9 Couesnongle	02 99 91 21 88
EARL de la Gadonnaie	Exploitation agricole	6 impasse de la Gadonnaie	02 99 91 31 34
EARL Kaval	Exploitation agricole	13 le Val	02 99 91 36 31
EARL MONNIER Ronan	Exploitation agricole	11 la Barre	02 99 71 90 03
EARL Le Bois David	Exploitation agricole	1 le Bois David	02 99 91 36 89
GAEC BEILLON Frères	Exploitation agricole	2 Turlu	02 99 71 81 62
GAEC du Bois l'Enfant	Exploitation agricole	4 le Bois l'Enfant	02 99 71 85 78
GAEC du Couëdic	Exploitation agricole Vente directe	le Couëdic	02 99 91 39 58
GAEC du Norgane	Exploitation agricole	24 Tressel	02 99 93 40 15
EARL le Porho	Exploitation agricole	11 le Haut Bézy	02 99 71 95 38
MATHURIN Morgan	Exploitation agricole	2 la Haute Brousse	06 32 83 29 72
OLLIVIER Marie-Annick	Exploitation agricole	2 le Moulin Eon	02 99 91 35 11
QUEMARD Géraldine	Exploitation agricole	EARL la Barre	02 99 71 22 49
RYO Arnaud	Exploitation agricole	1 Trémoureux	06 89 64 38 97

ÉCOLES

ÉCOLES		
ECOLE SAINT JOSEPH	2 rue de la Camors	02 99 91 35 22

TOURISME - PARC DE LOISIRS - GÎTES À LA LOCATION

GICQUEL Erven et Gwendal	TROPICAL PARC	Parc de loisirs & jardin tropical	1, Laugarel	02 99 71 91 98 contact@tropical-parc.com www.tropical-parc.com
NAVE Véronique et Joël	Gîte de france	2, le Baril au Vin		06 80 00 87 18

SI VOTRE ENTREPRISE NE FIGURE PAS DANS LA LISTE OU SI VOUS SOUHAITEZ APPORTER DES MODIFICATIONS, N'HÉSITEZ PAS À ADRESSER UN EMAIL À communication.mairie@st-jacut-les-pins.fr

INFORMATIONS



IntraMuros
L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

Google Play App Store

Ne pas jeter sur la voie publique

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE SUR INTRAMUROS.

L'APPLICATION INTRAMUROS PERMET D'INFORMER, D'ALERER ET DE VOUS FAIRE PARTICIPER À LA VIE LOCALE.

VOUS RECEVEZ LES ALERTES DIRECTEMENT SUR VOTRE SMARTPHONE. VOUS ACCÈDEZ AU JOURNAL DE LA COMMUNE, AUX ÉVÉNEMENTS DE VOTRE BASSIN DE VIE ET AUX POINTS D'INTÉRÊTS TOURISTIQUES.



L'ENSEMBLE DES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES SONT CONSULTABLES SUR :
<https://www.redon-agglomeration.bzh/conseil-communautaire>

LA LETTRE DE L'OPPOSITION

Nous tenons à vous souhaiter une bonne et heureuse année. Nous faisons le vœu que cette année soit celle d'un retour à une vie normale dans tous les domaines.

Nous continuons à faire entendre notre voix, encourager quand la municipalité va dans le bon sens, mais aussi le dire quand le chemin pris ne nous paraît pas le meilleur, comme c'est le cas dans plusieurs dossiers, dont voici les plus importants :

Le prix du lotissement, passe de 27 à 41€ du m², ce qui fait près de 50% d'augmentation. Nous souhaitons de tout cœur que les lots se vendent, mais force est de constater que les seuls lots vendus pour le moment le sont au prix de 27€, fixé par la précédente municipalité.

La location des salles. La municipalité a décidé de taxer les jacutais pouvant aller là aussi jusqu'à 50% d'augmentation. La location de l'Ancienne Mairie le samedi vous coûtait 78€, vous devrez désormais déboursier 115€. Gestion des déchets, location le week-end, mauvais arguments pour taxer les jacutais au lieu de leur faire confiance, dans une période pas évidente pour tout le monde. Le coup de bâton semble la meilleure arme trouvée par l'équipe en place, nous le regrettons...

Pour finir, nous voulions remercier la Congrégation des Sœurs pour le projet de Pôle Médical qui sera un élément contribuant au dynamisme de la commune. Nous aurions aimé là aussi que la Mairie investisse dans ce projet, comme le font beaucoup de municipalités et montre ainsi l'importance pour les jacutais de la santé, mais encore une fois la municipalité est aux abonnés absents suivant ses promesses de campagne...

Bonne année à tout le monde !

Christophe ROYER
Marie LAURENT
Philippe CADIOT

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER ET RECEVEZ
TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE
WWW.ST-JACUT-LES-PINS.FR



SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE SUR LA PAGE FACEBOOK
MUNICIPALITÉ SAINT JACUT LES PINS



**TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE SUR
L'APPLICATION INTRAMUROS
TÉLÉCHARGEZ-LA !**

CALENDRIER DES FÊTES 2022

JANVIER

Vendredi 14 Vœux du Maire
Samedi 22 Théâtre
Dimanche 23 Théâtre
Vendredi 28 Théâtre
Samedi 29 Théâtre

FÉVRIER

Samedi 05 Théâtre
Dimanche 06 Théâtre
Vendredi 11 Théâtre
Samedi 12 Théâtre
Samedi 19 Tartiflette Basket
Dimanche 27 Fest-Deiz La Ridée Jacutaise

MARS

Dimanche 06 Repas des Boudins APEL / OGEC
Vendredi 18 Carnaval APEL

AVRIL

Dimanche 17 Vide grenier Randonnée Les Crinières de l'Arz

MAI

Samedi 07 Tournoi des jeunes - L'Espoir
Dimanche 22 Journée des Moulins
Samedi 28 Pot nouveaux nés

JUIN

Samedi 25 Fête de la musique
Dimanche 26 Kermesse de l'école
Journée des Moulins

JUILLET

Samedi 9 ou 16 JO Foyer des jeunes